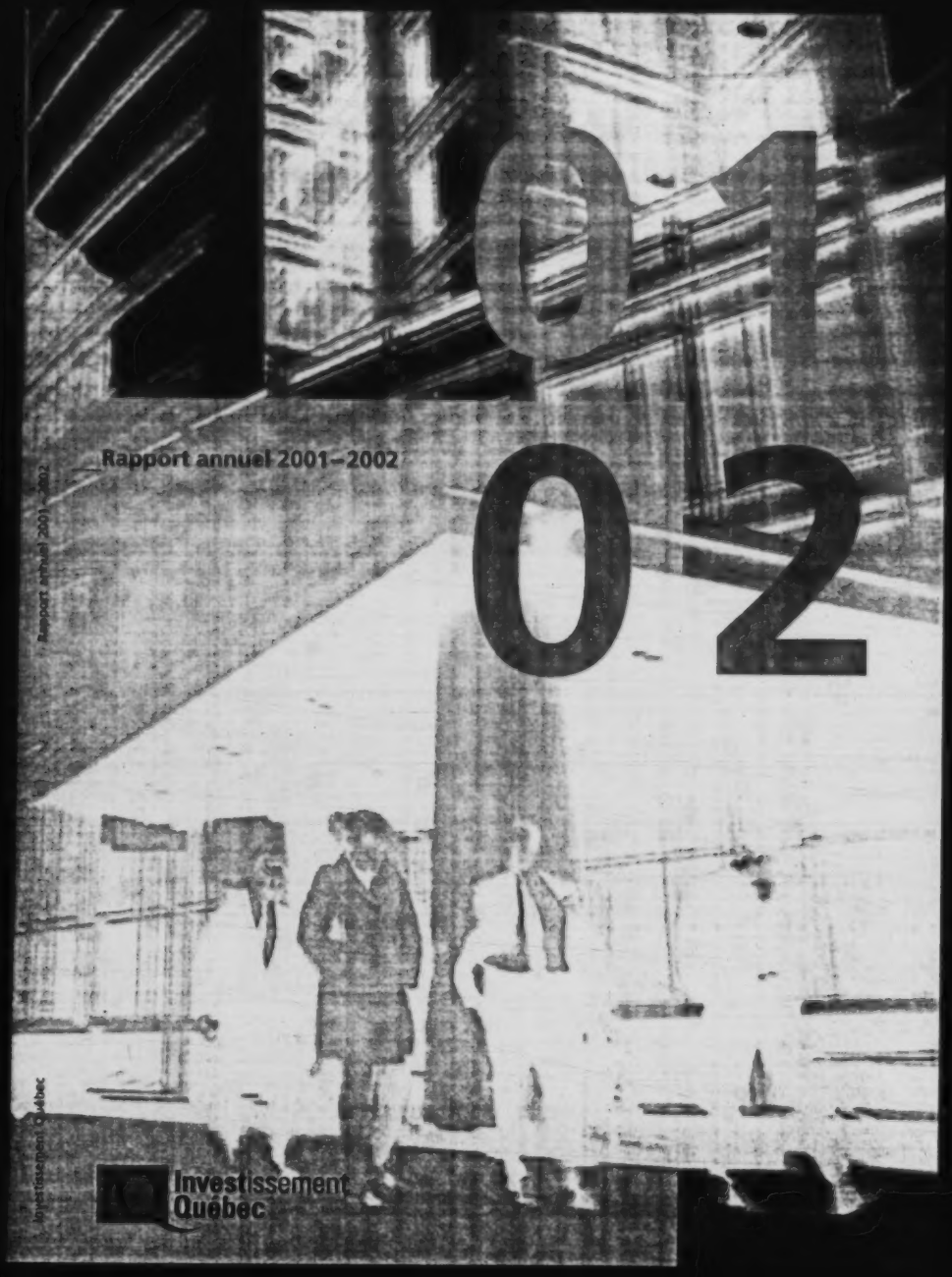
01
02
Rapport annuel 2001–2002
Rapport annuel 2001–2002
Investissement Québec
Investissement Québec

Mission

Créé en 1788, Investissement Québec a pour mission de contribuer au développement économique du Québec en favorisant l'accroissement de l'investissement privé et la création d'emplois dans toutes les régions du Québec. En conjuguant les forces d'intervention gouvernementale en matière de promotion, de prospection et de soutien à l'investissement, la société fournit un service clé en main différenciateur, avec comme priorités :

- de soutenir le développement des entreprises québécoises de toute taille ciblées pour leur potentiel d'investissement et leur impact structurant sur l'économie ;
- d'attirer les investisseurs étrangers au Québec.

Investissement Québec dispose d'une gamme d'outils financiers et fiscaux adaptés aux besoins spécifiques de ses clients. Elle peut également compléter la tour de table financière en assumant certains risques pour soutenir des projets qui pourraient autrement être délaissés ou reportés. Elle se distingue par son rôle de promoteur et de défenseur, de courtier en information et en recherche de partenaires, de conseiller financier, de gestionnaire d'incitatifs financiers et fiscaux et de banque d'affaires au service des PME québécoises.

Valeurs

- La compétence, l'esprit d'équipe et d'initiative
- La confiance, l'ouverture et l'efficacité sur lesquelles se fonde la relation de service avec le client
- L'efficience, la rapidité et la transparence de la gestion

Table des matières

17 Introduction

19 Faits saillants 2001-2002

20 Message du président-directeur général

23 Rétrospective 1998-2002

25 Revue de l'année

26 Résultats globaux

27 Bilan des activités de la Société

45 Une société économiquement rentable

46 Retombées par programme

51 Ratio de rentabilité économique

53 Gestion

54 Régie interne et structure organisationnelle

59 Ressources humaines

61 Information financière

63 Revue de l'activité financière par la direction

68 États financiers

85 Annexes

Élaboration des contenus : Direction de l'évaluation de la performance et Direction de la comptabilité et de la trésorerie
Rédaction et révision : Direction des communications et Lefebvre communications financières
Design graphique : Stéphane Huot
Photographie : Gilbert Duclos
Infographie : La Graphithèque
Numérisation : Photosynthèse
Impression : Transcontinental Litho Acme-Renaissance
Coordination de la création et de la production : Direction des communications

Dépôt légal–2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-39454-2

© Investissement Québec, juin 2002

Note : Dans ce document, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée que pour alléger le texte et en faciliter la compréhension.

Mission

Créée en 1998, Investissement Québec a pour mission de contribuer au développement économique du Québec en favorisant l'accroissement de l'investissement privé et la création d'emplois, dans toutes les régions du Québec. En conjuguant les forces d'intervention gouvernementale en matière de promotion, de prospection et de soutien à l'investissement, la Société fournit un service clé en main différenciateur, avec comme priorités :

- de soutenir le développement des entreprises québécoises de toute taille ciblées pour leur potentiel d'investissement et leur impact structurant sur l'économie;
- d'attirer les investisseurs étrangers au Québec.

Investissement Québec dispose d'une gamme d'outils financiers et fiscaux adaptés aux besoins spécifiques de ses clients. Elle peut également compléter l'action de ses partenaires financiers en assumant certains risques pour soutenir des projets qui pourraient autrement être annulés ou reportés. Elle se distingue par son rôle de promoteur et de démarcheur, de courtier en information et en recherche de partenaires, de conseiller financier, de gestionnaire d'incitatifs financiers et fiscaux et de banque d'affaires au service des PME québécoises.

Valeurs

- La compétence, l'esprit d'équipe et d'initiative
- La confiance, l'ouverture et l'efficacité sur lesquelles se fonde la relation de service avec le client
- L'efficience, la rigueur et la transparence de la gestion

En 2001-2002, nous avons autorisé des financements de 1,036 milliard de dollars, soutenant des projets d'investissement de 4,465 milliards de dollars et la création de 18 391 emplois au Québec.

Nous sommes fiers de favoriser – dans toutes les régions du Québec – la réussite de petits et de grands projets.

Notre action est renforcée par les nouvelles solutions
d'affaires de La Financière du Québec – entièrement dédiée
au soutien de la PME.

À la fois catalyseurs et prospecteurs de projets de croissance,

nous parcourons le monde
pour attirer des entreprises étrangères au Québec.

Nous favorisons la synergie entre les universités, les collèges, le monde de la recherche et les entreprises de haute technologie.

Par notre action soutenue auprès d'entreprises étrangères, nous avons appuyé une soixantaine de projets d'implantation, d'expansion et de modernisation au Québec.

Pour nos clients et pour nous, la concurrence internationale est une énergie qui stimule le progrès.

Cette année encore, nous avons maintenu un ratio avantages-coûts supérieur à 3/1 – un rendement appréciable pour notre actionnaire, le gouvernement du Québec.

SECTION

Introduction 01

Faits saillants 2001-2002 19

Message du président-directeur général 20

Rétrospective 1998-2002 23

Prix attribués à Investissement Québec en 2001–2002

RECONNAISSANCE DE LA PERFORMANCE

16 mai 2001

American Development Research Council (IDRC) / Site Selection

Investissement Québec a reçu un prix hautement convoité lors du congrès de l'IDRC à Seattle. Elle s'est en effet classée parmi les dix meilleures agences de développement économique en Amérique du Nord selon *Site Selection*, un magazine destiné aux investisseurs et spécialisé dans l'étude des facteurs de localisation pour les entreprises en expansion.

Juin 2001

Investment Promotion Agency, Year 2001

Investissement Québec s'est vu décerner la distinction de meilleure agence de promotion des investissements des Amériques par l'important groupe européen Euromoney Institutional Investor (magazine américain *Corporate Location*). La Société a remporté ce prix lors de la 11e conférence mondiale annuelle des agences de promotion des investissements tenue à Madrid, dans le cadre du Forum mondial des affaires (World Business Forum).

MÉTHODE D'ÉVALUATION

8 juin 2001

Prix d'excellence dans la catégorie méthode d'évaluation des impacts

Dans le cadre d'un concours organisé par l'ACCRA, Investissement Québec a remporté un prix d'excellence dans la catégorie méthode d'évaluation des impacts, grâce à la justesse de la méthode d'évaluation des retombées économiques qu'elle a développée pour évaluer l'impact de ses interventions financières. L'ACCRA est une association américaine existant depuis plus de 40 ans, dénommée à l'origine l'American Chamber of Commerce Research Association. Elle regroupe principalement des agences de développement économique, des universités et des chambres de commerce américaines.

QUALITÉ DES DOCUMENTS PROMOTIONNELS

6 mai 2001 (2 prix)

American Economic Development Council (AEDC)

Investissement Québec a remporté une distinction aux Excellence Awards attribués par l'American Economic Development Council (AEDC) dans le cadre de son concours annuel de marketing et promotion tenu à New York, du 6 au 9 mai. L'agence québécoise y a remporté deux prix d'excellence :

- le premier pour sa brochure d'information générale sur le Québec;
- le second pour son bulletin d'information sur les investissements [illegible] distribué en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Septembre 2001

Professional Development Conference

Best Practices in Marketing Your Community 2001

L'Economic Development Association of Canada (EDAC) a décerné un prix à Investissement Québec à l'occasion du 2001 Marketing Canada Awards. La brochure de prestige [illegible] a obtenu la première place dans la catégorie brochures d'entreprises.

Photo : Christian Fleury

Alain Latry
Président, Technomedia

Technomedia

«Technomedia est l'une des rares firmes, sinon la seule, à intégrer la gestion du recrutement, des performances, des carrières, de la formation et de la relève, soit les cinq grandes branches des ressources humaines. Si nous avons aujourd'hui une solide clientèle et pouvons développer les marchés étrangers, nous avons connu par contre des périodes plus ardues... mais dans ces moments décisifs, nous avons réussi à trouver les appuis nécessaires.

En finançant temporairement nos crédits d'impôt remboursables et en garantissant des prêts pour la commercialisation de nos produits à l'extérieur du Québec, Investissement Québec nous a permis, au bon moment, de fournir les efforts de R-D voulus pour que la qualité de nos produits soit reconnue à l'échelle internationale.»

Photo : Louise Bilodeau

Alain Contant
Président, Amadeus International

SiliCycle

Nous sommes fiers qu'Investissement Québec ait tout de suite reconnu le potentiel de notre projet et la créativité de notre équipe. Nous fabriquons des gels de silice et des silices fonctionnalisées qui sont destinés aux marchés pharmaceutique et de chimie fine.

L'expertise, c'est la première chose qu'Investissement Québec nous ait offerte. Pour que les employés puissent investir dans l'entreprise, Investissement Québec nous a conseillé le programme des SPEQ, qui fait bénéficier les investisseurs d'avantages fiscaux intéressants, tout en nous permettant d'obtenir du capital. Notre SPEQ a été une telle réussite que nous en avons créé une deuxième, étendue à des gens externes à l'entreprise. À cette occasion, les employés ont de nouveau participé.

Investissement Québec nous a aussi accordé une garantie de prêt pour l'achat d'équipement et les dépenses de commercialisation et a financé temporairement nos crédits d'impôt pour nos activités de R-D.»

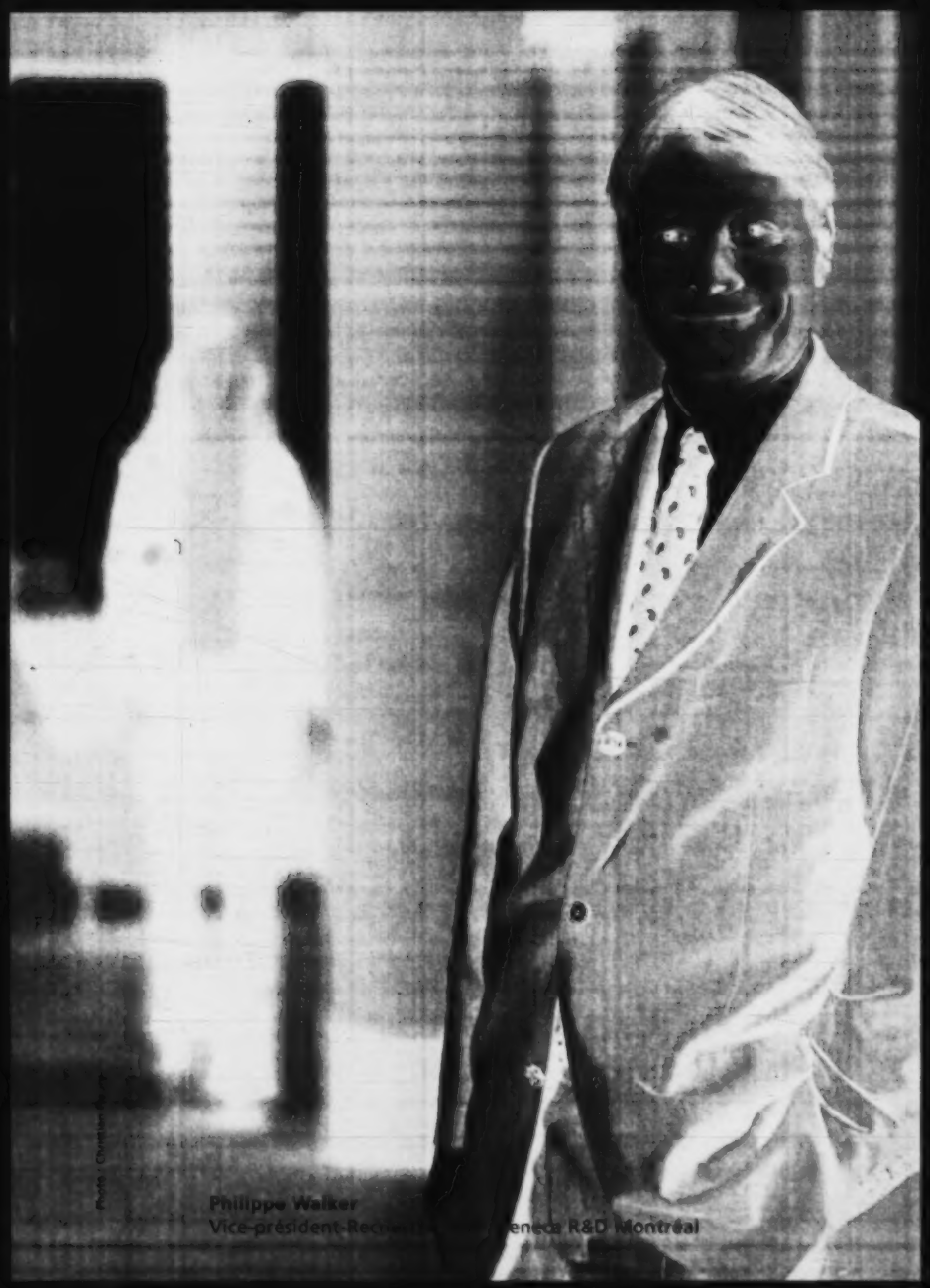

Philippe Walker
Vice-président-Rec
eneca R&D Montréal

AstraZeneca R&D Montréal

«Nous sommes fiers d'avoir choisi Montréal pour établir notre centre de recherche sur la maîtrise des douleurs neuropathiques et inflammatoires. On ne pouvait imaginer meilleur endroit. Nous avons pu démarrer en force grâce au soutien du réseau universitaire, de laboratoires réputés et de petites sociétés innovantes. La recherche innovatrice qui se fait au Québec est l'une des principales raisons de notre présence ici. De plus, le Québec offre un incitatif exemplaire en termes de protection des brevets.

J'ajouterai l'appui important sous forme de mesures fiscales avantageuses et favorables à l'investissement et à la R-D que le Québec offre aux entreprises du secteur. Ces mesures nous aident à poursuivre sur la piste de prochaines découvertes très attendues.»

Photo : Christian Fleury

Cam Gentile
Président, Uniboard Canada

Uniboard Canada

«En doublant la capacité de production de notre usine de Sayabec, en Gaspésie, nous consolidons notre titre de premier fabricant canadien de panneaux de bois reconstitué. Nous sommes surtout très heureux d'assurer ainsi la pérennité de l'usine et l'emploi de plus de 400 personnes, et de doubler nos retombées économiques dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Grâce au savoir-faire et au dynamisme de nos employés, nous avons pu conquérir de nouveaux marchés au cours des dernières années et accroître nos exportations.

Dans notre décision d'investir à Sayabec, nous avons été appuyés par Investissement Québec qui a contribué financièrement au projet. Mais au-delà de ce financement, nous apprécions son soutien et son adhésion à nos objectifs.»

Jagdish Singh
Directeur général, Motorola MCSC INC.
Groupe mondial de développement logiciel

Motorola Canada

«Motorola a élu domicile dans la Cité du multimédia, à Montréal. La Citée a le mérite de plaire aux jeunes chercheurs, car elle est située au coeur de l'action, à proximité du centre-ville et des universités.

Les partenariats que nous avons établis avec les universités québécoises représentent également un avantage indéniable. Tout le monde y gagne : les universités bénéficient du savoir-faire de l'industrie, tandis que Motorola s'assure un accès privilégié aux ingénieurs de demain.»

SECTION

Introduction 01

Faits saillants 2001-2002 19

Message du président-directeur général 20

Rétrospective 1998-2002 23

Faits saillants 2001-2002

Pour la période du 1er avril 2001 au 31 mars 2002, Investissement Québec a autorisé 1066 interventions financières totalisant 1,036 milliard de dollars, qui permettront la réalisation de projets d'investissements d'une valeur de 4,465 milliards de dollars et la création de 18 391 emplois[1] sur une période de trois ans.

Soutien financier	
Interventions financières	1066
Financement autorisé	1,036 milliard de dollars
Valeur des projets	4,465 milliards de dollars
Entreprises	908
Nouveaux emplois[1]	18 391
Expertise	
Recommandations auprès d'organismes externes	106
Programme des immigrants investisseurs	51
Mesures fiscales liées à la création d'emplois	
• Nouveaux certificats et attestations	323
• Renouvellement d'attestations	675
Mesures fiscales liées à la capitalisation d'entreprises – Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ)	
• Nombre de SPEQ enregistrées	57
• Nombre de placements validés	71
• Valeur des placements	13,4 millions de dollars

1. Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

Message du président-directeur général

Au cours du dernier exercice, Investissement Québec a honoré sa mission avec détermination et intelligence; celle de stimuler l'investissement privé. Présents dans toutes les régions du Québec pour favoriser la concrétisation de petits et de grands projets, nous parcourons aussi le monde pour attirer des entreprises étrangères au Québec. C'est là le trait distinctif d'Investissement Québec. Nous sommes à la fois catalyseurs et prospecteurs de projets de croissance.

Nous agissons dans un monde ouvert, animés par une confiance que nous partageons avec les gens d'affaires et les entrepreneurs québécois. Pour eux, pour nous, la concurrence internationale n'est pas un frein à la croissance, mais une énergie nécessaire au progrès. En complétant l'action de nos partenaires financiers, en assumant certains risques parfois, Investissement Québec permet à des entreprises de toute envergure de réaliser des projets d'investissement structurants et créateurs d'emplois.

En quatre ans, la Société a ainsi largement dépassé ses objectifs quinquennaux. Nos interventions se sont accompagnées de financements autorisés totalisant 3,2 milliards de dollars, permettant des investissements totaux de 18,7 milliards de dollars qui contribueront, à terme, à la création de 94 000 emplois au Québec.

Forte et fière de ce bilan, dont bénéficie toute la société québécoise, Investissement Québec a vu son mandat s'élargir avec la création de la filiale La Financière du Québec, présentée dans le Budget 2002-2003 comme une banque d'affaires. La Financière du Québec, qui se dédiera particulièrement au soutien à la PME québécoise, nous aidera aussi à intervenir avec plus de souplesse, plus de célérité, en ajoutant à nos solutions d'affaires le prêt direct aux entreprises.

L'exercice 2001-2002 a été marqué par un nombre record d'interventions, principalement auprès des PME. La Société a dépassé le cap du milliard de dollars de financement autorisé, malgré le ralentissement de l'économie nord-américaine qui s'est manifesté par une baisse des investissements privés et publics au Québec en 2001. Au cours de cet exercice, nous avons aussi intensifié notre action de promotion et de prospection afin d'accroître les investissements étrangers au Québec. Nos efforts nous ont permis de soutenir une soixantaine de projets d'implantation, d'expansion et de modernisation d'entreprises étrangères.

Par la qualité de ses interventions, la force de son bilan et la rigueur de sa gestion, Investissement Québec a su s'imposer comme l'un des principaux leviers de développement économique de l'État québécois. La renommée de la Société a été favorisée par l'obtention de six prix d'excellence au Québec et à l'étranger. Dans notre environnement extrêmement concurrentiel, cette progression de notre notoriété est de très bon augure.

C'est avec enthousiasme que je me suis joint à cette équipe gagnante en février 2002. J'entends la guider dans la continuité, avec des valeurs d'entraide, de créativité et de saine gestion, en mettant à contribution toute mon expérience dans le domaine du financement d'entreprises et ma connaissance approfondie des régions du Québec. Je place toute ma confiance dans l'énergie et la compétence des 378 employés, conseillers et experts qui ont fait d'Investissement Québec une société de développement citée comme modèle. Tous ensemble, avec l'appui de nos administrateurs, nous continuerons à participer à l'essor de l'économie du Québec et à la création d'emplois.

Le président-directeur général,

Maurice Prud'homme

Rétrospective 1998-2002

Au cours des quatre dernières années, la mission et le profil d'Investissement Québec ont considérablement évolué. Tout en renforçant son équipe, la Société a développé et approfondi sa gamme de services et de solutions d'affaires, multiplié ses interventions dans différents secteurs, élargi et diversifié sa clientèle, et accru sa présence en région.

Ainsi, en quatre ans, Investissement Québec a :

- soutenu financièrement des projets d'investissement de 18,7 milliards de dollars au Québec, contribuant à la création de 94 000 emplois ;
- autorisé des financements de 3,2 milliards de dollars ;
- réalisé près de 3 600 interventions financières ;
- maintenu un ratio avantages-coûts supérieur à 3 sur 1 ;
- généré des investissements de 8,7 milliards de dollars grâce à des projets d'investisseurs étrangers au Québec, contribuant à la création de plus de 33 000 emplois.*

Investissement Québec compte aujourd'hui :

- 13 bureaux au Québec
- 1 bureau en Europe
- 378 personnes à son emploi, qui veillent au développement économique du Québec

* Seuls les emplois et les investissements découlant des projets d'investisseurs étrangers ayant reçu une aide financière d'Investissement Québec sont comptabilisés dans les résultats globaux mentionnés ci-dessus.

SECTION

Revue de l'année 02

Résultats globaux 26

Bilan des activités de la Société 27

Adaptation des produits et de l'organisation 27

Financement 28

Expertise 33

Carnet de commandes 38

Qualité du service 39

Activités de promotion 40

Activités de prospection 42

Résultats globaux

Investissement Québec mesure ses résultats pour l'exercice 2001-2002 principalement en termes d'investissements réalisés par ses clients, de création d'emplois, de retombées fiscales et parafiscales, de productivité de ses employés et de satisfaction de sa clientèle.

Résultats globaux

	2001-2002	2000-2001 (5)
Interventions financières		
Nombre	1 066	929
Financement autorisé	1 036,0 M$	802,6 M$
Valeur des projets financés	4 465,3 M$	5 391,9 M$
Nombre d'emplois existants (1)	54 569	40 891
Nombre d'emplois créés (1)	18 391	24 228
Indicateurs		
Valeur moyenne des projets financés par entreprise	4,91 M$	6,58 M$
Emplois créés par entreprise	20	30
Investissement pour 1 $ de financement	4,31 $	6,72 $
Emplois créés pour 1 M$ de financement	18	30
Nombre d'interventions financières par employé	2,82	2,67
Engagement financier par employé	2,74 M$	2,31 M$
Délai de traitement moyen d'un financement (jours)	34	54
Satisfaction générale des clients et des partenaires (2)	91 %	93 %
Carnet de commandes (nombre de demandes de financement)	728	568
Retombées fiscales et parafiscales attribuables aux interventions de la Société (3)		
Reliées à la réalisation des projets	129,9 M$	137,1 M$
Reliées aux activités des entreprises		
Portion du portefeuille évalué (4)	77 %	77 %
Retombées des activités	517,2 M$	552,4 M$
Retombées : projets et activités	647,1 M$	689,5 M$
Coûts	201,9 M$	147,2 M$
Ratio avantages-coûts	3,21/1	4,68/1

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.
(2) Se reporter à la section « Satisfaction de la clientèle », à la page 40, pour le calcul de ce pourcentage.
(3) La méthode utilisée pour mesurer les retombées économiques attribuables à Investissement Québec est résumée à l'Annexe 5.
(4) L'évaluation a porté sur les dossiers d'entreprises dont la fin d'exercice se situe entre le 1er juillet 2000 et le 30 juin 2001.
(5) Les résultats de 2000-2001 comprennent une intervention dans le cadre du Programme des immigrants investisseurs, programme qui a été retiré du « Financement » depuis l'exercice 2001-2002 pour être comptabilisé sous la rubrique « Expertise ».

Au cours de 2001-2002, le nombre d'interventions financières a augmenté de 14,7 %, alors que le financement accordé s'est accru de 29,1 %. Toutefois, la valeur des projets et la création d'emplois n'ont pas suivi cette tendance, diminuant respectivement de 17,2 % et de 24,1 % par rapport à l'exercice précédent. En effet, vu la conjoncture économique, les entreprises ont réalisé de plus petits projets, moins créateurs d'emplois.

Bilan des activités de la Société

Adaptation des produits et de l'organisation

Dans son Budget 2002-2003, le gouvernement du Québec a modifié la gamme de produits et l'organisation de la Société afin de mieux répondre aux besoins des entreprises.

Ainsi, La Financière du Québec a remplacé Garantie Québec, et a été investie d'un rôle de banque d'affaires ayant la possibilité d'octroyer des prêts dans le cadre des programmes suivants : Financement PME (auparavant Garantie PME) et Déclic PME. De plus, elle participe au financement du fonds de roulement d'entreprises temporairement en difficulté. La Financière du Québec s'est également vu confier l'administration du programme de capitalisation des entreprises de l'économie sociale, ainsi que le programme favorisant le financement de l'entrepreneuriat collectif.

Quant au Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE), son enveloppe budgétaire est passée de 200 millions à 300 millions de dollars pour l'exercice 2002-2003, et le seuil des projets admissibles a été réduit de 10 millions à 5 millions de dollars.

Dans le but de favoriser la croissance des secteurs de pointe, un nouveau programme de soutien à la capitalisation a été implanté pour les entreprises en croissance du secteur des biotechnologies, soit le programme Biolevier.

Enfin, de nouveaux crédits d'impôt remboursables ont été mis en place, visant notamment à stimuler la création et l'implantation d'entreprises de biotechnologies, y compris le développement des nutraceutiques et des aliments fonctionnels dans la région de Québec, à accentuer le soutien à l'innovation dans les secteurs les plus prometteurs de l'économie du savoir, et à appuyer les activités de transformation dans les régions ressources.

Financement

Au cours de l'exercice, la Société a dépassé le seuil des 1 000 interventions financières en autorisant 1 066 financements pour soutenir les projets de 908 entreprises. Ces financements sont répartis par programme, par région, par secteur et par type d'intervention financière dans les tableaux qui suivent.

Financement autorisé par programme ou volet de programme, 2001-2002

		Valeur (M$)		Nombre d'emplois[1]	
Programme ou volet de programme	Nombre d'interventions financières	Financement	Projets[1]	Existants	Nouveaux
Financement PME					
Production et alliance	115	63,0	175,7	5 889	1 136
Recherche & développement					
Crédit d'impôt	313	99,9	481,4	8 423	3 004
Développement	31	19,0	85,3	522	327
Exportation					
Marge de crédit	63	22,9	56,5	1 989	372
Commercialisation	31	17,7	71,8	1 157	313
Fonds de roulement					
Conjoncturel 3	40	39,6	99,9	6 437	265
De croissance	13	5,7	31,8	633	100
De redressement	5	5,8	6,1	464	7
Autres[2]	22	13,4	53,1	1 072	462
Total partiel	**633**	**287,0**	**1 061,6**	**26 586**	**5 986**
Programmes spécifiques					
Garantie Coop	60	33,2	70,8	3 056	238
Déclic PME	168	13,1	41,6	655	935
Garantie OBNL[3]	95	24,7	58,0	1 235	775
Total partiel	**323**	**71,0**	**170,4**	**4 946**	**1 948**
Financement de projets majeurs					
Crédit-acheteur	18	88,9	266,3	0	0
FAIRE	92	589,1	2 967,0	23 037	10 457
Total partiel	**110**	**678,0**	**3 233,3**	**23 037**	**10 457**
Total global	**1 066**	**1 036,0**	**4 465,3**	**54 569**	**18 391**

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.
(2) Comprend les volets suivants : Promoteur immobilier, Société de fonds communs de placement, Capitalisation SPEQ et Mesure d'expérimentation.
(3) Organisme à but non lucratif.

Dominique Vachon
Directrice générale de La Financière du Québec

Financement autorisé par région administrative, 2001-2002

Région administrative	Nombre d'interventions financières	Valeur (M$)		Nombre d'emplois[1]	
		Financement	Projets[1]	Existants	Nouveaux
Abitibi-Témiscamingue	19	8,4	18,4	887	266
Bas-Saint-Laurent	34	22,8	64,5	2 038	331
Capitale nationale	106	42,1	144,8	3 243	1 465
Centre-du-Québec	44	23,2	145,3	1 561	316
Chaudière-Appalaches	64	24,0	126,0	2 641	1 101
Côte-Nord	15	5,5	12,4	544	259
Estrie	52	22,9	86,0	1 979	903
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	16	99,9	492,5	1 323	1 057
Lanaudière	32	18,3	149,6	1 883	590
Laurentides	48	16,4	79,4	1 439	622
Laval	56	28,5	96,1	1 016	522
Mauricie	13	119,8	104,5	407	190
Montérégie	149	99,7	490,5	10 169	3 040
Montréal	328	454,9	2 299,1	22 662	6 849
Nord-du-Québec	17	18,0	30,9	223	186
Outaouais	21	9,7	43,4	418	339
Saguenay – Lac-Saint-Jean	52	21,9	81,9	2 136	355
Total	**1 066**	**1 036,0**	**4 465,3**	**54 569**	**18 391**

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

Financement autorisé par secteur d'activité économique, 2001-2002

Secteur d'activité économique	Nombre d'interventions financières	Valeur (M$)		Nombre d'emplois[1]	
		Financement	Projets	Existants	Nouveaux
Primaire					
Agriculture et pêche	8	1,0	3,4	33	50
Foresterie	20	15,6	39,6	2 036	157
Mines	4	23,5	56,8	386	300
Total partiel	**32**	**40,1**	**99,8**	**2 455**	**507**
Secondaire					
Alimentation et boissons	42	25,2	146,8	1 807	1 511
Caoutchouc et plastique	23	19,0	172,2	2 294	474
Industrie du cuir	1	0,0	0,0	5	2
Produits du textile et textile de 1re transformation	13	24,4	260,1	1 531	353
Vêtements	25	8,4	61,5	3 643	174
Produits du bois	53	21,8	58,2	2 805	646
Meubles	23	9,6	84,8	2 183	1 041
Papier	15	223,8	698,2	1 017	575
Imprimerie	13	4,9	11,0	433	88
Métaux de 1re transformation et produits métalliques	58	21,9	87,4	2 142	705
Machinerie	36	18,7	57,5	1 259	360
Matériel de transport	58	135,4	445,7	3 186	802
Produits électriques et électroniques	59	66,3	554,7	11 059	1 433
Produits minéraux non métalliques	3	0,6	1,1	428	17
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	53	88,6	341,1	3 421	858
Industries manufacturières diverses	58	16,1	60,0	1 275	392
Total partiel	**533**	**684,7**	**3 040,3**	**38 488**	**9 431**
Tertiaire					
Construction et transport	15	10,9	41,2	755	119
Communications	13	44,7	209,1	404	892
Commerce de gros et de détail	50	19,9	39,2	908	506
Service d'informatique	246	140,5	725,2	6 132	2 660
Centres d'appels téléphoniques	12	15,0	42,1	1 630	2 711
Services aux entreprises	47	36,8	142,0	1 259	671
Soins de santé et services sociaux	88	31,1	85,7	1 766	758
Tourisme	7	2,1	5,1	105	12
Autres industries de services	23	10,2	35,6	577	124
Total partiel	**501**	**311,2**	**1 325,2**	**13 626**	**8 453**
Total global	**1 066**	**1 036,0**	**4 465,3**	**54 569**	**18 391**

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

Type d'interventions financières

En ce qui a trait aux types d'interventions financières effectuées par la Société au cours de l'exercice, trois remarques s'imposent :

- Les garanties de prêt restent prédominantes et représentent toujours plus de 70 % du nombre d'interventions. La valeur des garanties de prêt a toutefois augmenté, passant de 23,8 % à 29,9 % entre 2000-2001 et 2001-2002.
- Le financement direct (prêt et prêt participatif) a pris de l'importance tant en nombre qu'en valeur. Il représente 40 % de la valeur du financement autorisé en 2001-2002, contre 10 % en 2000-2001, soit trois fois plus. Il en est de même pour le nombre d'interventions, qui est passé de 3,4 % à 12,1 %.
- La part des contributions non remboursables ou à remboursement conditionnel, des prêts sans intérêt, des prises en charge d'intérêt et des garanties d'engagement financier a été moindre en 2001-2002 comparativement à l'exercice précédent.

Répartition du financement par type d'interventions financières, 2001-2002 (selon le nombre)

A	72,7 %
B	0,2 %
C	5,3 %
D	6,8 %
E	1,5 %
F	1,5 %
G	3,7 %
H	8,3 %

Répartition du financement par type d'interventions financières, 2001-2002 (selon la valeur)

A	29,9 %
B	0,6 %
C	5,2 %
D	34,1 %
E	2,4 %
F	6,4 %
G	9,2 %
H	12,2 %

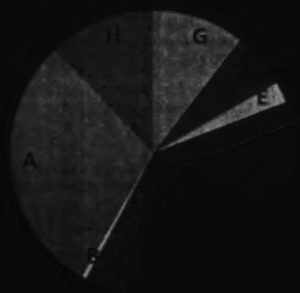

Type d'interventions financières

En ce qui a trait aux types d'interventions financières effectuées par la Société au cours de l'exercice, trois remarques s'imposent :

- Les garanties de prêt restent prédominantes et représentent toujours plus de 70 % du nombre d'interventions. La valeur des garanties de prêt a toutefois augmenté, passant de 23,8 % à 29,9 % entre 2000-2001 et 2001-2002.
- Le financement direct (prêt et prêt participatif) a pris de l'importance tant en nombre qu'en valeur. Il représente 40 % de la valeur du financement autorisé en 2001-2002, contre 10 % en 2000-2001, soit trois fois plus. Il en est de même pour le nombre d'interventions, qui est passé de 3,4 % à 12,1 %.
- La part des contributions non remboursables ou à remboursement conditionnel, des prêts sans intérêt, des prises en charge d'intérêt et des garanties d'engagement financier a été moindre en 2001-2002 comparativement à l'exercice précédent.

Répartition du financement par type d'interventions financières, 2001-2002 (selon le nombre)

A	Garantie de prêt	72,7 %
B	Prise en charge d'intérêts	0,2 %
C	Prêt	5,3 %
D	Prêt participatif	6,8 %
E	Contribution à remboursement conditionnel	1,5 %
F	Prêt sans intérêt	1,5 %
G	Contribution non remboursable	3,7 %
H	Garantie d'engagement financier	8,3 %

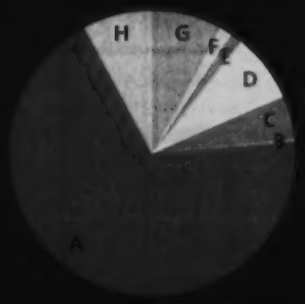

Répartition du financement par type d'interventions financières, 2001-2002 (selon la valeur)

A	Garantie de prêt	29,9 %
B	Prise en charge d'intérêts	0,6 %
C	Prêt	5,2 %
D	Prêt participatif	34,1 %
E	Contribution à remboursement conditionnel	2,4 %
F	Prêt sans intérêt	6,4 %
G	Contribution non remboursable	9,2 %
H	Garantie d'engagement financier	12,2 %

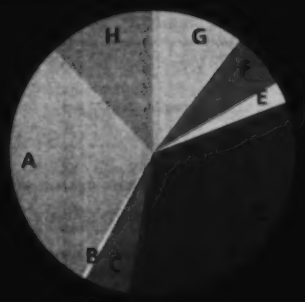

Expertise

Recommandations auprès d'organismes externes

Reconnue pour son expertise financière, Investissement Québec agit à titre d'analyste et de conseiller auprès de ministères et d'organismes. Au cours de l'exercice, la Société a analysé 106 projets d'investissement, principalement pour le compte du ministère des Régions [2] (57,6 %) et du Fonds de développement économique de la capitale nationale (40,6 %).

Recommandations auprès d'organismes externes

	2001-2002	2000-2001
Ministère des Régions		
Programme de soutien aux projets économiques (P.S.P.E.)	37	11
Autres programmes	24	6
Total partiel	**61**	**17**
Fonds de développement économique de la capitale nationale	43	36
Société de la faune et des parcs du Québec	2	0
Total global	**106**	**53**

Programme des immigrants investisseurs

Le Programme des immigrants investisseurs a véritablement pris son envol au cours de l'exercice. En 2001-2002, 51 projets ont ainsi été traités dans le cadre de ce programme pour une participation financière totalisant 14,4 millions de dollars. De ce nombre, 47% ont été mis en place à Montréal et en Montérégie, représentant 38% de la valeur des projets. Les autres projets ont été réalisés dans neuf régions différentes. La valeur totale des projets s'élève à 123,9 millions de dollars.

Dossiers traités dans le cadre du Programme des immigrants investisseurs

	2001-2002	2000-2001
Nombre de projets	51	1
Valeur des projets (M$)	123,9	1,1
Participation financière (M$)	14,4	0,2

2 C'est notamment pour le Programme de soutien aux projets économiques (P.S.P.E.) qu'Investissement Québec conseille le ministère des Régions. À l'origine, le P.S.P.E. couvrait la Gaspésie dans le cadre du Plan de relance de la Gaspésie. Au cours de la dernière année, l'admissibilité au P.S.P.E. s'est étendue à l'ensemble des régions ressources et des MRC des régions centrales.

Mesures fiscales liées à la création d'emplois

Alors que certaines mesures fiscales liées à la création d'emplois s'adressent depuis mars 2000 à des entreprises de la nouvelle économie – biotechnologies, technologies de l'information et des communications, technologies de production, des matériaux et services scientifiques et technologiques –, d'autres mesures implantées en début d'exercice sont destinées aux PME des régions ressources. Investissement Québec octroie des attestations ou des certificats d'admissibilité à ces sociétés.

Les demandes d'attestation proviennent de nouvelles sociétés, ainsi que d'entreprises bénéficiant déjà de mesures fiscales et devant démontrer chaque année qu'elles respectent les conditions d'admissibilité. En 2001-2002, la Société a délivré 323 nouvelles attestations d'admissibilité à des entreprises prévoyant créer quelque 6 682 emplois sur une période maximale de trois ans.

Ainsi, des PME actives dans des pôles technologiques porteurs d'avenir ont continué cette année de se prévaloir de crédits fiscaux ou de congés d'impôt pour accroître leurs ressources humaines et leur expertise, tout en ayant la possibilité de s'installer dans des lieux adaptés à leurs activités.

Quant aux mesures fiscales destinées aux PME des régions ressources, elles ont fait l'objet d'une demande importante, représentant près de 40 % des attestations ou des certificats délivrés par la Société en 2001-2002.

Certificats et attestations

	Nouveaux certificats et attestations		Nouveaux emplois (1)	
Mesure fiscale	**2001-2002**	**2000-2001**	**2001-2002**	**2000-2001**
Centres de développement des technologies de l'information (CDTI)	12	39	599	1 508
Cité du multimédia	19	20	696	1 134
Carrefours de la nouvelle économie (CNE)	63	98	1 578	2 317
Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ)	19	39	382	1 639
Centre des biotechnologies de Laval	0	–	0	–
Crédit d'impôt à la Gaspésie et certaines régions maritimes	11	3	293	45
Crédit d'impôt pour les régions ressources	127	–	3 134	–
Crédit d'impôt pour la production de titres multimédias	57	89	n.d.	n.d.
Crédit d'impôt pour les spectacles numériques	1	0	n.d.	n.d.
Crédit d'impôt pour le Technopôle Angus	4	3	n.d.	n.d.
Crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium	10	30	n.d.	n.d.
Total	**323**	**321**	**6 682**	**6 643** (2)

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la création d'emplois s'étale sur une période maximale de trois ans.
(2) Pour éviter un double comptage, les emplois ne sont pas additionnés aux 18 35[illegible] emplois [illegible]

Investissement Québec a également effectué un grand nombre de vérifications d'admissibilité[3] concernant des sociétés bénéficiant déjà de mesures fiscales depuis plus d'un an. En 2001-2002, 675 attestations ont été renouvelées, dont 36,1 % en vertu de la mesure des Carrefours de la nouvelle économie (CNE), 24,7 % en faveur des Centres de développement des technologies de l'information (CDTI), et 21,1 % et 18,1 % respectivement dans le cadre de la Cité du multimédia et du Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ).

Renouvellement d'attestations par mesure fiscale, 2001-2002

Mesure fiscale	2001-2002
Centres de développement des technologies de l'information (CDTI)	167
Cité du multimédia	142
Carrefours de la nouvelle économie (CNE)	244
Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ)	122
Total	**675**

3. Les attestations sont délivrées selon l'admissibilité des activités, des employés, du matériel ou des spécialistes étrangers.

Mesures fiscales liées à la capitalisation des entreprises

Lancées en 1985, les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ) permettent d'investir dans le capital-actions ordinaire d'une PME, en retour d'avantages fiscaux. La création d'une SPEQ implique la constitution d'une société par actions, le recrutement d'actionnaires, l'enregistrement et la validation du placement auprès d'Investissement Québec. En 2001-2002, la Société a enregistré 57 nouvelles SPEQ et validé 71 nouveaux placements d'une valeur totale de 13,4 millions de dollars. Les enregistrements dépassent de 42,5 % ceux de 2000-2001 et de 14 % les objectifs de l'année. Toutefois, les validations sont inférieures à l'année précédente et aux objectifs fixés pour l'exercice.

Les variations sont principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la baisse importante du capital de risque en Amérique du Nord, estimée à près de 65 % en 2001-2002 ;
- l'absence d'émissions d'actions SPEQ en raison d'un marché boursier moins favorable ;
- le nombre d'enregistrements de l'année précédente, qui a influé sur le nombre de validations de l'exercice ;
- le déplacement des efforts vers les régions ressources, où la moyenne des fonds recueillis par projet est moindre.

Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise

	2001-2002	2000-2001
Nombre d'enregistrements	57	40
Nombre de placements validés	71	83
Valeur des placements (M$)	13,4	23,0

En 2001, alors que l'industrie du capital de risque a généré des investissements de 956 millions de dollars, dont 69 % destinés au refinancement d'entreprises, les SPEQ ont recueilli 13,4 millions de dollars, soit 1,4 % du capital de risque au Québec. Les placements des SPEQ ont principalement été investis dans de nouvelles sociétés, et constituent ainsi un appui au développement économique au Québec.

Mesures fiscales par région

Exception faite du Nord-du-Québec, les nouvelles sociétés qui ont bénéficié des mesures fiscales au cours de 2001-2002 se répartissent sur l'ensemble du territoire du Québec. Toutefois, cinq régions se démarquent, soit Montréal (63 attestations ou certificats), Bas-Saint-Laurent (57), Capitale nationale (47), Mauricie (40) et Saguenay – Lac-Saint-Jean (31).

La demande de la part de nouvelles sociétés s'est stabilisée dans certaines régions, notamment à Montréal. Toutefois, au cours de l'année, la création d'emplois a augmenté, totalisant 1 050 nouveaux emplois contre 988 en 2000-2001.

Nouveaux certificats ou attestations par région

	2001-2002		2000-2001	
Région administrative	Nombre d'attestations ou de certificats	Nouveaux emplois[1]	Nombre d'attestations ou de certificats	Nouveaux emplois[1]
Abitibi-Témiscamingue	13	251	4	68
Bas-Saint-Laurent	57	1 416	19	533
Capitale nationale	47	838	50	1 613
Centre-du-Québec	1	17	2	48
Chaudière-Appalaches	8	114	13	599
Côte-Nord	6	288	0	0
Estrie	6	59	11	428
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	12	202	7	137
Lanaudière	4	51	7	188
Laurentides	9	215	7	687
Laval	4	162	6	40
Mauricie	40	1 032	10	236
Montérégie	15	320	14	233
Montréal	63	1 050	116	988
Nord-du-Québec	0	0	0	0
Outaouais	7	373	9	433
Saguenay – Lac-Saint-Jean	31	294	46	412
Total partiel – régions ressources[2]	**159**	**3 483**	**86**	**1 386**
Total global	**323**	**6 682**	**321**	**6 643**

(1) La création d'emplois s'étale sur une période de trois ans.
(2) Les régions ressources considérées dans le tableau sont les suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Carnet de commandes

Au 31 mars 2002, Investissement Québec comptait 875 dossiers à l'étude présentant des perspectives favorables pour l'année 2002-2003. De ce nombre, 728 étaient des demandes de financement et 138 des demandes d'attestation et de certificats d'admissibilité.

Carnet de commandes

	31 mars 2002	31 mars 2001	Variation
Nouvelles demandes de financement[1]			
- De court terme	126	121	+ 4 %
- De long terme	602	442	+36 %
Total partiel	**728**	**563**	**+29 %**
Demandes d'attestation ou de certificats d'admissibilité[2]	138	n. d.	n. d.
Demandes dans le cadre du Programme des immigrants investisseurs	9	–	n. d.
Total global	**875**	**563**	**n. d.**

Engagements

	31 mars 2002	31 mars 2001	Variation
Total des engagements[3] (en M$)	**1 954,9**	**1 304,3**	**+49,9 %**

(1) Demandes de financement en vertu des programmes FAIRE, Financement PME (anciennement Garantie PME), Garantie OBNL, Garantie Coop, Déclic PME et du Programme des immigrants investisseurs.
(2) Demandes d'attestation ou de certificats d'admissibilité concernant les mesures fiscales et les SPEQ. Les données sur les mesures fiscales et les SPEQ ne sont pas disponibles pour l'exercice 2000-2001, car elles ont été intégrées dans le système informatique de gestion du portefeuille d'Investissement Québec au cours de l'exercice 2001-2002.
(3) Les engagements totaux correspondent à la note 22 des états financiers.

Les demandes de financement au terme de cet exercice marquent un accroissement de 29 % par rapport aux données du 31 mars 2001, principalement en raison d'une augmentation de 36 % des demandes de financement de long terme attribuable à :

- une accélération des demandes de financement dans le cadre du programme Déclic PME;
- un élargissement de la clientèle en raison de la diversification des modes d'interventions financières ainsi que de la nature et de la taille des projets financés par la Société.

Jean Larrivée
Vice-président principal au financement

Qualité du service

Priorité client

Au cours de l'exercice, Investissement Québec a lancé plusieurs initiatives visant à mieux répondre aux besoins de sa clientèle, notamment :

- la régionalisation des services par l'ouverture de quatre bureaux, sur la Côte-Nord, en Abitibi-Témiscamingue, dans l'Outaouais et en Gaspésie ;
- l'élargissement de la gamme de services dans tous les bureaux régionaux, désormais en mesure d'offrir la plupart des services d'Investissement Québec, y compris le programme FAIRE, avec un personnel dûment formé et l'expertise appropriée ;
- la création du Service d'accueil et d'information (SAI) ;
- la refonte du site Internet de la Société ;
- la mise en place d'une équipe d'analyse sectorielle appuyée par des veilleurs externes spécialisés.

L'ensemble de ces réalisations visait :

- la qualité du service aux entreprises et l'efficacité du traitement des demandes dans toutes les régions ;
- et une connaissance plus pointue des secteurs prioritaires de développement et des clientèles, afin de mieux cibler les possibilités stratégiques d'intervention.

Toutes ces actions devraient avoir des retombées dès le prochain exercice. Elles seront soutenues par des plans intégrés de développement des affaires ainsi que diverses mesures ciblant notamment les filières industrielles propices à accroître l'investissement au Québec.

Satisfaction de la clientèle

La qualité du service est un facteur stratégique pour Investissement Québec. Elle se définit principalement en termes d'accueil, de professionnalisme et compétence, de souplesse, de traitement diligent des demandes et d'accessibilité. Chaque année, la Société évalue le niveau de satisfaction de ses clients et de ses partenaires à l'égard de sa contribution et de sa collaboration.

Ainsi, entre mai 2001 et mars 2002, elle a mené un sondage auprès de 668 entreprises clientes et 590 institutions financières partenaires. À la fin d'avril 2002, le taux de réponse s'est établi à 48 % pour les clients et à 53 % pour les institutions financières.

Évaluée sous cinq aspects prioritaires, la qualité du service offert par la Société est, dans l'ensemble, très appréciée de ses clients et partenaires, tel que l'ont révélé les résultats du sondage montrant un taux de satisfaction élevé pour les deux derniers exercices. Les entreprises et les institutions financières se disent globalement satisfaites de la prestation des services d'Investissement Québec, respectivement à 91 % et à 94 %.

Taux de satisfaction

	2001-2002		2000-2001	
	Entreprises clientes	Institutions financières	Entreprises clientes	Institutions financières
Accueil	93 %	93 %	95 %	98 %
Professionnalisme et compétence	93 %	95 %	96 %	98 %
Adaptabilité et souplesse	91 %	94 %	93 %	97 %
Délai de traitement	87 %	92 %	92 %	94 %
Accessibilité et visibilité	88 %	94 %	90 %	94 %
Satisfaction générale	91 %	94 %	93 %	96 %

(1) Satisfaction pour l'ensemble des thèmes évalués.

Par ailleurs, ce sondage met en évidence l'importance attribuée par les entreprises et les institutions financières au professionnalisme et à la compétence. Cet aspect du service ressort comme l'élément le plus important et satisfaisant et la force première d'Investissement Québec.

Activités de promotion

En 2001-2002, Investissement Québec a multiplié les activités visant à faire connaître la Société et ses programmes aux entreprises établies au Québec ainsi qu'à faire valoir le Québec auprès des investisseurs étrangers. Ces efforts de promotion ont eu des répercussions positives sur la notoriété de la Société au Québec, sur la notoriété du Québec à l'étranger ainsi que sur le nombre de nouveaux dossiers à court et moyen terme.

Marcelle Girard
Vice-présidente aux stratégies, au marketing et aux communications

Investisseurs québécois

Au Québec, les représentants de la Société ont participé à près d'une centaine d'événements d'affaires publiques – congrès, galas, salons, expositions – organisés principalement par des chambres de commerce ou des associations sectorielles. De nombreux séminaires ont également été réalisés pour expliquer les produits financiers d'Investissement Québec aux clients potentiels et aux partenaires.

De plus, la Société a organisé 64 conférences de presse, diffusé 91 communiqués et traité près de 200 demandes d'information en provenance de la presse écrite et électronique. Cette activité médiatique intense lui a valu la publication d'une vingtaine d'articles de fond sur sa mission et ses interventions ainsi que plus de 1 000 mentions neutres ou favorables dans différents médias.

Enfin, elle s'est associée pour la deuxième année consécutive au magazine *PME* pour la publication du guide « En affaires au Québec », dont 50 000 exemplaires ont été distribués à une clientèle d'affaires.

L'ensemble de ces activités a permis de faire passer la notoriété spontanée d'Investissement Québec de 3,1 % en 2000 à 12,4 % en 2002 alors que la notoriété assistée est passée de 32,3 % à 69,0 % pour les mêmes années de référence.

Investisseurs étrangers

Le ralentissement général de l'économie mondiale conjugué aux événements survenus le 11 septembre 2001 ont incité les investisseurs étrangers à réévaluer leurs projets. Devant un retrait possible d'investissements présents et futurs au Québec de la part de ces derniers, Investissement Québec a intensifié ses efforts.

La Société a mis en œuvre un plan de communication et de marketing visant à accroître la notoriété du Québec auprès des investisseurs liés aux filières économiques prioritaires et à soutenir ses activités de prospection. Cette approche et la diffusion régulière d'information sur l'économie du Québec ont permis à la Société d'obtenir une couverture de presse substantielle de plusieurs médias étrangers influents, qui manifestent un intérêt grandissant pour le modèle et le dynamisme de l'économie québécoise.

Par ailleurs, Investissement Québec a participé à 31 événements internationaux visant la promotion du Québec et de la Société auprès d'investisseurs étrangers spécialisés dans différentes filières économiques prioritaires.

Activités de prospection

Plusieurs entreprises étrangères ont fait l'objet d'une démarche de prospection, se faisant proposer par Investissement Québec des solutions sur mesure, des informations régionales et sectorielles, des sites d'implantation, de l'aide financière, ou encore des contacts avec d'autres intervenants privés ou publics québécois spécialisés en développement économique.

En 2001-2002, Investissement Québec a mené 184 activités de prospection et 307 accueils de missions d'investisseurs étrangers. Par rapport à l'exercice précédent, le nombre d'activités de prospection a augmenté de 12,2 %, tandis que le nombre d'accueils de missions a diminué de 13,5 %, une baisse en grande partie attribuable aux événements tragiques du 11 septembre 2001.

Soulignons que 143 propositions ont été présentées à des investisseurs potentiels.

Activités de prospection auprès des investisseurs étrangers

	31 mars 2002	31 mars 2001	Variation 2001-2002
Activités de prospection	184	164	+12,2 %
Accueils de missions au Québec d'investisseurs étrangers potentiels	307	355	-13,5 %

Au cours de l'année, la Société a principalement prospecté l'Amérique du Nord et l'Europe. De ce fait, la répartition géographique de ses activités est demeurée sensiblement la même que celle de l'exercice précédent.

Répartition géographique des activités de prospection, 2001-2002

Jusqu'à présent, les activités de prospection internationale de la Société visaient l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie. Au début du deuxième semestre, une nouvelle direction s'est vu confier la prospection en Amérique latine, élargissant ainsi le champ d'action d'Investissement Québec à l'étranger.

Dominique Bonifacio
Vice-président à la prospection des investissements étrangers

SECTION

Une société économiquement rentable 03

Retombées par programme 46

Valeur des intrants pour les retombées économiques 46

Emplois 48

Valeur ajoutée 49

Recettes du gouvernement du Québec 50

Ratio de rentabilité économique 51

Retombées par programme

Évaluées en termes d'emplois, de valeur ajoutée et de recettes fiscales et parafiscales perçues par le gouvernement du Québec[4], les retombées économiques des interventions d'Investissement Québec sont présentées dans cette section pour :

- le volet *portefeuille*, correspondant à la valeur de l'activité économique annuelle générée par les clients de la Société ayant obtenu un financement depuis 1988 ;
- le volet *projets*, soit la valeur de la mise en place des éléments d'actif pour les projets autorisés pendant l'exercice 2001-2002, principalement dans les secteurs de la construction, de la fabrication de machinerie et de l'équipement de production.

Valeur des intrants pour les retombées économiques

L'évaluation des retombées économiques du volet *projets* repose sur les projets financés au cours de l'exercice 2001-2002. Elle porte sur 88 % des interventions financières autorisées puisque les offres de financement refusées au 31 mars 2001, de même que le financement des ventes à l'exportation, sont exclus de cette évaluation.

L'évaluation du portefeuille de la Société découle de l'activité globale des entreprises financées entre 1988 et 2002 et dont le dossier est encore actif et administré par la Société. Les entreprises retenues sont celles dont les états financiers[5] étaient disponibles au moment de l'évaluation. Par conséquent, l'analyse de cette année porte sur 77 % des entreprises du portefeuille.

4 La méthode d'évaluation est présentée à l'Annexe 5.
5 Entreprises dont l'exercice financier s'est terminé entre le 1er juillet 2000 et le 30 juin 2001.

Valeur des intrants pour les retombées économiques[1], 2001-2002

Programme ou volet de programme	Projets		Portefeuille		
				Soutien financier	
	Valeur simulée (M$)	Proportion de valeur simulée / valeur autorisée	Ventes (M$)	Total (M$)	Échantillon (M$)
Financement PME					
Production et alliance					
Investissement	150,9	93 %	2 821,3	193,3	163,5
Regroupement	10,7	100 %	295,7	17,5	16,8
Tourisme	2,3	100 %	88,1	23,3	21,4
Recherche & développement	512,3	90 %	436,6	56,7	51,6
Exportation	110,4	86 %	2 019,3	137,4	118,3
Fonds de roulement					
De croissance	31,3	98 %	60,5	5,1	5,1
Conjoncturel 1	s/o	s/o	263,7	6,9	6,8
Conjoncturel 2	s/o	s/o	7,8	0,9	0,2
Conjoncturel 3	98,0	98 %	342,4	7,4	6,9
De redressement	1,1	18 %	55,0	1,7	1,7
Mesure d'expérimentation	42,3	90 %	74,2	7,5	7,0
Programmes spécifiques					
Garantie Coop	70,5	100 %	885,4	100,1	88,1
Déclic PME	39,1	94 %	30,5	16,0	7,9
Garantie OBNL	57,8	100 %	159,9	65,9	48,4
Recyc-Québec	s/o	s/o	11,7	2,5	1,0
Expertise					
Immigrants investisseurs	107,8	94 %	186,9	6,8	4,1
Projets majeurs					
Crédit-acheteur	0	0 %	s/o	s/o	s/o
FAIRE	2 789,3	94 %	32 490,5	1 581,9	989,8
Total[2]	**4 023,8**	**88 %**	**37 884,5**	**2 230,8**	**1 538,6**

(1) Les projets et les ventes reliées aux activités des entreprises ayant bénéficié du Programme des immigrants investisseurs ont été inclus dans l'évaluation des retombées économiques, étant donné qu'ils ont un impact sur l'économie du Québec.
(2) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, les sommes de ce tableau ne correspondent pas aux totaux inscrits, qui correspondent aux totaux par secteur.

Emplois

Pour le volet *projets*, ce sont les entreprises bénéficiant du programme FAIRE (22 674 emplois) et des volets Recherche et développement (10 175) et Investissement (1 349) du programme Financement PME qui ont mobilisé le plus grand nombre de travailleurs pour la réalisation de leurs projets.

Quant au volet *portefeuille*, outre le programme FAIRE (250 724), ce sont les volets Investissement (29 284) et Exportation (22 256) du programme Financement PME ainsi que le programme Garantie Coop (21 386) qui ont eu le plus d'impact sur l'emploi au Québec.

Il est à noter que les programmes ou volets de programme qui se démarquent par les emplois sont offerts depuis plusieurs années par Investissement Québec.

Emplois[1] par programme ou volet de programme, 2001-2002

	Reliés aux projets			Reliés au portefeuille		
Programme ou volet de programme	**Directs**	**Indirects**	**Total**	**Directs**	**Indirects**	**Total**
Financement PME						
Production et alliance						
Investissement	863	486	1 349	19 908	9 376	29 284
Regroupement	101	34	135	1 872	918	2 790
Tourisme	14	6	20	1 581	328	1 909
Recherche & développement	8 393	1 782	10 175	3 411	1 307	4 718
Exportation	1 362	366	1 728	15 118	7 138	22 256
Fonds de roulement						
De croissance	267	90	357	394	202	596
Conjoncturel 1	s/o	s/o	s/o	2 008	871	2 879
Conjoncturel 2	s/o	s/o	s/o	145	32	177
Conjoncturel 3	931	272	1 203	2 722	1 350	4 072
De redressement	7	3	10	286	226	512
Mesure d'expérimentation	307	162	469	333	289	622
Programmes spécifiques						
Garantie Coop	515	293	808	17 939	3 447	21 386
Déclic PME	323	132	455	282	118	400
Garantie OBNL	503	185	688	1 099	329	1 428
Recyc-Québec	s/o	s/o	s/o	71	51	122
Expertise						
Immigrants investisseurs	722	389	1 111	1 089	824	1 913
Projets majeurs						
FAIRE	13 895	8 789	22 684	172 048	78 676	250 724
Total[2]	**28 131**	**12 975**	**41 106**	**224 734**	**97 557**	**322 291**

Source : Investissement Québec et Institut de la statistique du Québec.
(1) Charge de travail, en années-personnes, [illegible]
(2) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention [illegible]
Pour cette raison, [illegible]

Valeur ajoutée

Une entreprise produit une valeur ajoutée lorsqu'elle met en place des éléments d'actif pour mener à bien ses projets ou qu'elle transforme des matières premières, des biens ou des composantes à contenu québécois. La valeur ajoutée s'évalue aussi en retombées des ventes de l'entreprise ainsi que de celles de ses fournisseurs.

Pour le volet *projets*, le programme FAIRE continue de se démarquer avec près de 1,3 milliard de valeur ajoutée, ainsi que le volet Recherche et développement du programme Financement PME avec une valeur ajoutée évaluée à 428,7 millions de dollars.

Le programme FAIRE se distingue aussi dans le volet *portefeuille*, dont la valeur ajoutée s'élève à 20,3 milliards de dollars.

Valeur ajoutée par programme ou volet de programme, 2001-2002

Programme ou volet de programme	Reliée aux projets (M$)	Reliée au portefeuille (M$)	Productivité du portefeuille (valeur ajoutée par emploi) ($)
Financement PME			
Production et alliance			
Investissement	82,5	1 761,0	60 135
Regroupement	7,6	194,1	69 581
Tourisme	1,0	69,2	36 239
Recherche & développement	428,7	285,1	60 430
Exportation	90,8	1 298,7	58 352
Fonds de roulement			
De croissance	s/o	35,6	59 799
Conjoncturel 1	s/o	163,1	56 635
Conjoncturel 2	s/o	7,6	43 195
Conjoncturel 3	64,1	206,0	50 584
De redressement	0,6	34,9	68 204
Mesure d'expérimentation	28,6	46,2	74 273
Programmes spécifiques			
Garantie Coop	48,0	678,7	31 734
Déclic PME	23,7	21,5	58 859
Garantie OBNL	38,5	142,3	99 674
Recyc-Québec	s/o	7,5	61 530
Expertise			
Immigrants investisseurs	56,4	122,4	63 976
Projets majeurs			
FAIRE	1 302,2	20 352,5	162 925
Total[1]	**2 192,0**	**23 923,5**	**74 230**

Sources : Investissement Québec et Institut de la statistique du Québec.

1. Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, les sommes de ce tableau ne correspondent pas aux totaux réels, qui correspondent aux totaux par secteur.

Recettes du gouvernement du Québec

Pour ce qui est des retombées en matière de recettes fiscales et parafiscales, le programme FAIRE arrive au premier rang (2 609,5 M$), suivi des volets Investissement (239,6 M$) et Exportation (175,3 M$) du programme Financement PME.

Recettes du gouvernement du Québec par programme ou volet de programme, 2001-2002

	Recettes fiscales (M$)		Recettes parafiscales (M$)		Total (M$)
Programme ou volet de programme	Reliées aux projets	Reliées au portefeuille	Reliées aux projets	Reliées au portefeuille	
Financement PME					
Production et alliance					
Investissement	6,0	103,0	7,0	123,6	239,6
Regroupement	0,6	12,0	0,6	13,2	26,4
Tourisme	0,1	3,0	0,1	4,6	7,8
Recherche & développement	33,5	20,4	31,6	19,3	104,8
Exportation	5,3	75,0	5,4	89,6	175,3
Fonds de roulement					
De croissance	1,3	1,9	1,3	2,3	6,8
Conjoncturel 1	s/o	8,9	s/o	12,3	21,2
Conjoncturel 2	s/o	0,3	s/o	0,4	0,7
Conjoncturel 3	3,6	11,5	4,6	15,3	35,0
De redressement	0,1	2,2	0,0	2,5	4,8
Mesure d'expérimentation	2,2	3,0	2,0	2,9	10,1
Programmes spécifiques					
Garantie Coop	3,2	35,4	4,0	50,8	93,4
Déclic PME	1,8	1,4	1,9	1,6	6,7
Garantie OBNL	3,2	7,6	4,7	4,9	20,4
Recyc-Québec	s/o	0,4	s/o	0,6	1,0
Expertise					
Immigrants investisseurs	4,6	6,9	6,1	8,0	25,6
Projets majeurs					
FAIRE	106,1	1 261,4	114,0	1 128,0	2 609,5
Total[1]	**171,6**	**1 473,1**	**183,0**	**1 226,8**	**3 054,5**

Sources : Investissement Québec et Institut de la statistique du Québec.
(1) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et avoir été comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, les sommes de ce tableau ne correspondent pas aux bilans réels, qui correspondent aux totaux par secteur.

Ratio de rentabilité économique

Investissement Québec évalue systématiquement les retombées des projets qu'elle finance. En 2001-2002, la Société a financé des projets d'une valeur de près de 4,5 milliards de dollars. Selon les ventes projetées, les entreprises qui bénéficient de son soutien prévoient créer 18 391 emplois au cours des trois prochaines années. Ces nouveaux emplois entraîneront une augmentation nette de l'emploi au sein de l'économie québécoise.

En premier lieu, le modèle d'Investissement Québec évalue les impacts liés à l'agrandissement ou à la construction de bâtiments, à la fabrication et à l'installation de machinerie, qui entraînent principalement des activités au sein de l'industrie de la construction et de la fabrication de machinerie. Selon une estimation effectuée à l'aide du modèle intrants-extrants, les retombées économiques liées à la mise en place de l'actif financé par la Société représentent une charge de travail de 41 106 années-personnes. Ingénieurs, architectes, travailleurs de la construction et techniciens procureront au gouvernement québécois des recettes fiscales et parafiscales diverses de 354,6 millions de dollars.

En deuxième lieu, Investissement Québec analyse les impacts de l'accroissement des ventes annuelles liées à l'utilisation des éléments d'actif financés au cours des années passées. Pour l'exercice en cours, les ventes totales de 77 % des entreprises clientes s'élèvent à plus de 37,9 milliards de dollars. La réalisation de ces ventes nécessite, selon une évaluation du modèle intrants-extrants, une charge de travail de 322 291 années-personnes. À leur tour, ces travailleurs apporteront, sous diverses formes, des recettes de plus de 2 704,9 milliards de dollars au gouvernement.

Investissement Québec n'a pas la prétention de s'attribuer la totalité des retombées liées aux activités de ses clients, mais plutôt l'apport marginal lié à ses interventions. Le modèle d'attribution permet d'évaluer les projets dont la structure financière dépasse le seuil de risque des institutions prêteuses, ou les projets qui auraient pu être réalisés à l'extérieur du Québec. Dans les deux cas, le modèle ne retient que les résultats des entreprises dont le projet procure un gain net à l'économie québécoise. Le résultat de ces opérations permet d'évaluer la part des retombées attribuable aux actions de la Société.

À partir des évaluations globales et selon la part des retombées attribuable à Investissement Québec, on calcule 36,6 % des recettes totales de la réalisation des projets, soit 129,9 millions de dollars, et 19,1 % des recettes totales liées aux ventes, soit 517,2 millions de dollars. Ces revenus totalisent 647,1 millions de dollars et constituent les recettes que le gouvernement retire des actions menées par Investissement Québec.

Synthèse des retombées économiques liées aux activités et aux projets des entreprises clientes d'Investissement Québec

	2001-2002	2000-2001
Volet *projets*		
Valeur des projets simulés	4 023,8 M$	4 811,6 M$
Retombées économiques		
Emplois (années-personnes)	41 106	38 669
Valeur ajoutée	2 192 M$	2 153 M$
Recettes du gouvernement du Québec	355 M$	365 M$
Volet *portefeuille*		
Ventes	37 885 M$	36 805 M$
Ventes du PIDE [2]	1 798 M$	1 927 M$
Ventes totales	39 683 M$	38 732 M$
Retombées économiques		
Emplois (années-personnes)	354 231	375 475
Valeur ajoutée	25 350 M$	24 431 M$
Valeur ajoutée par emploi	71 563 $	65 067 $
Recettes du gouvernement du Québec	2 918 M$	3 220 M$
Recettes fiscales et parafiscales attribuables à Investissement Québec		
Volet *projets*	129,9 M$	137,1 M$
Volet *portefeuille*	517,2 M$	552,4 M$
Recettes totales attribuables à Investissement Québec	**647,1 M$**	**689,5 M$**
Coûts	201,9 M$	147,2 M$
Ratio avantages-coûts	**3,21 / 1**	**4,68 / 1**

(1) Selon le total sectoriel qui est équivalent au total régional.
(2) Programme d'intervention en démarrage d'entreprises.

La baisse du ratio avantages-coûts est attribuable à l'amélioration de la productivité des travailleurs québécois au cours des dernières années. Cette amélioration est maintenant reflétée dans le modèle intrants-extrants. De plus, on remarque une hausse des coûts du programme FAIRE du fait qu'Investissement Québec assume des coûts relatifs à des dossiers autorisés au cours des trois derniers exercices. Il faut se rappeler que les retombées économiques proviennent principalement de l'utilisation des éléments d'actif financés. Ces impacts se manifestent après la réalisation du projet, soit après la période de déboursement.

L'évaluation ci-dessus permet de démontrer que, pour chaque dollar de coût occasionné par la Société, le gouvernement québécois a reçu 3,21 $ en recettes fiscales et parafiscales en 2001-2002. Investissement Québec est donc une société économiquement rentable.

SECTION

Gestion 04

Régie interne et structure organisationnelle 54

Conseils d'administration 54

Organigramme 56

Comité de direction 57

Ressources humaines 58

Effectif 58

Climat organisationnel 58

Accueil et intégration des nouveaux employés 58

Formation et perfectionnement 59

Méthode d'évaluation du rendement 59

Régie interne et structure organisationnelle

Conseils d'administration

Investissement Québec

Composé de onze membres nommés par le gouvernement, dont le président-directeur général de la Société, le conseil d'administration d'Investissement Québec compte des représentants des milieux des affaires, de la coopération, des syndicats et du gouvernement. Son rôle consiste à veiller à la bonne marche d'Investissement Québec dans le meilleur intérêt de ses clients, de ses employés, de ses partenaires et du gouvernement, en s'appuyant sur des principes de saine gestion et de régie d'entreprise, et avec l'aide d'outils conçus en collaboration avec la Direction, dont :

- le plan d'action comprenant les objectifs annuels de la Société ;
- le plan d'affaires triennal, précisant les orientations, les objectifs généraux et les stratégies de la Société ;
- la politique de communication ;
- les tableaux de bord périodiques ainsi que les états financiers présentant l'évolution des résultats par rapport aux objectifs fixés ;
- le rapport annuel, avec lequel la Société s'acquitte de son obligation de rendre des comptes et mesure sa performance.

Le Conseil est assisté dans ses fonctions notamment par un comité exécutif investi d'un pouvoir d'approbation de financement, ainsi que d'un comité de vérification veillant à la qualité de l'information financière et des contrôles internes d'Investissement Québec.

La Financière du Québec

Le conseil d'administration de La Financière du Québec est composé des administrateurs d'Investissement Québec et de la directrice générale de La Financière du Québec. Il a pour principale fonction d'autoriser les financements consentis par La Financière du Québec dans le cadre des programmes qu'elle gère.

IQ Immigrants Investisseurs inc.

Constitué de représentants d'Investissement Québec, du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et du ministère des Finances, le conseil d'administration d'IQ Immigrants Investisseurs inc. voit à l'efficacité des affaires de cette filiale, dont la mission est de recevoir et de gérer les capitaux provenant d'immigrants investisseurs, ainsi que d'administrer un programme d'aide financière à même les revenus de placements, en partenariat avec des intermédiaires financiers.

Investissement Québec et La Financière du Québec

Membres des conseils d'administration

1 **Léopold Beaulieu**
Président-directeur général du Fonds de développement pour la coopération et l'emploi
Président du comité aviseur en économie sociale
Président du comité de vérification

2 **Me Éric Bédard**
Associé principal, Fasken Martineau DuMoulin

3 **Michel Boivin**
Sous-ministre, ministère des Ressources naturelles

4 **Mario Bouchard**
Sous-ministre adjoint aux sociétés d'État
Organisation financière et politiques comptables
Ministère des Finances

Georges Felli
Sous-ministre, ministère de l'Industrie et du Commerce
(Absent de la photo)

5 **Marcel Leblanc**
Sous-ministre, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

6 **André Monette**
Président de Gestion André Monette inc.
Membre du comité de vérification

7 **Maurice Prud'homme**
Président-directeur général d'Investissement Québec
Président du Conseil d'Investissement Québec
Président du Conseil de La Financière du Québec
Membre du comité de vérification

8 **René Roy**
Secrétaire général, Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec
Membre du comité de vérification

9 **Rosemonde Sayegh-Mandeville**
Présidente et directrice générale de Biophage inc.

10 **Dominique Vachon**
Directrice générale de La Financière du Québec

Note : Madame Vachon est uniquement membre du conseil d'administration de La Financière du Québec.

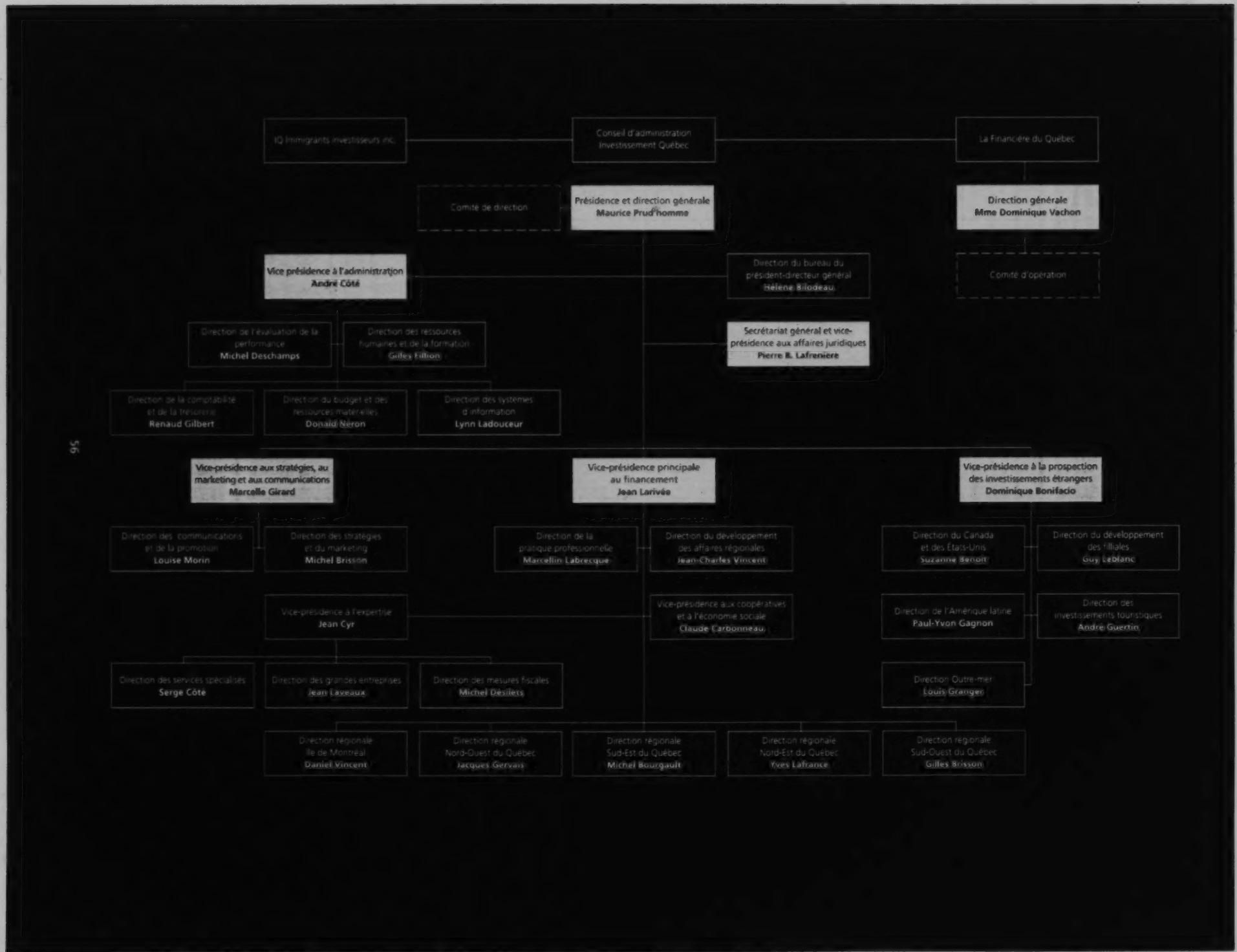
IQ Immigrants investisseurs inc.
Conseil d'administration Investissement Québec
La Financière du Québec
Comité de direction
Présidence et direction générale
Maurice Prud'homme
Direction générale
Mme Dominique Vachon
Vice présidence à l'administration
André Côté
Direction du bureau du président-directeur général
Hélène Bilodeau
Comité d'opération
Direction de l'évaluation de la performance
Michel Deschamps
Direction des ressources humaines et de la formation
Gilles Fillion
Secrétariat général et vice-présidence aux affaires juridiques
Pierre B. Lafrenière
Direction de la comptabilité et de la trésorerie
Renaud Gilbert
Direction du budget et des ressources matérielles
Donald Néron
Direction des systèmes d'information
Lynn Ladouceur
Vice-présidence aux stratégies, au marketing et aux communications
Marcelle Girard
Vice-présidence principale au financement
Jean Larivée
Vice-présidence à la prospection des investissements étrangers
Dominique Bonifacio
Direction des communications et de la promotion
Louise Morin
Direction des stratégies et du marketing
Michel Brisson
Direction de la pratique professionnelle
Marcellin Labrecque
Direction du développement des affaires régionales
Jean-Charles Vincent
Direction du Canada et des États-Unis
Suzanne Benoit
Direction du développement des filiales
Guy Leblanc
Vice-présidence à l'expertise
Jean Cyr
Vice-présidence aux coopératives et à l'économie sociale
Claude Carbonneau
Direction de l'Amérique latine
Paul-Yvon Gagnon
Direction des investissements touristiques
André Guertin
Direction des services spécialisés
Serge Côté
Direction des grandes entreprises
Jean Laveaux
Direction des mesures fiscales
Michel Désilets
Direction Outre-mer
Louis Granger
Direction régionale Île de Montréal
Daniel Vincent
Direction régionale Nord-Ouest du Québec
Jacques Gervais
Direction régionale Sud-Est du Québec
Michel Bourgault
Direction régionale Nord-Est du Québec
Yves Lafrance
Direction régionale Sud-Ouest du Québec
Gilles Brisson

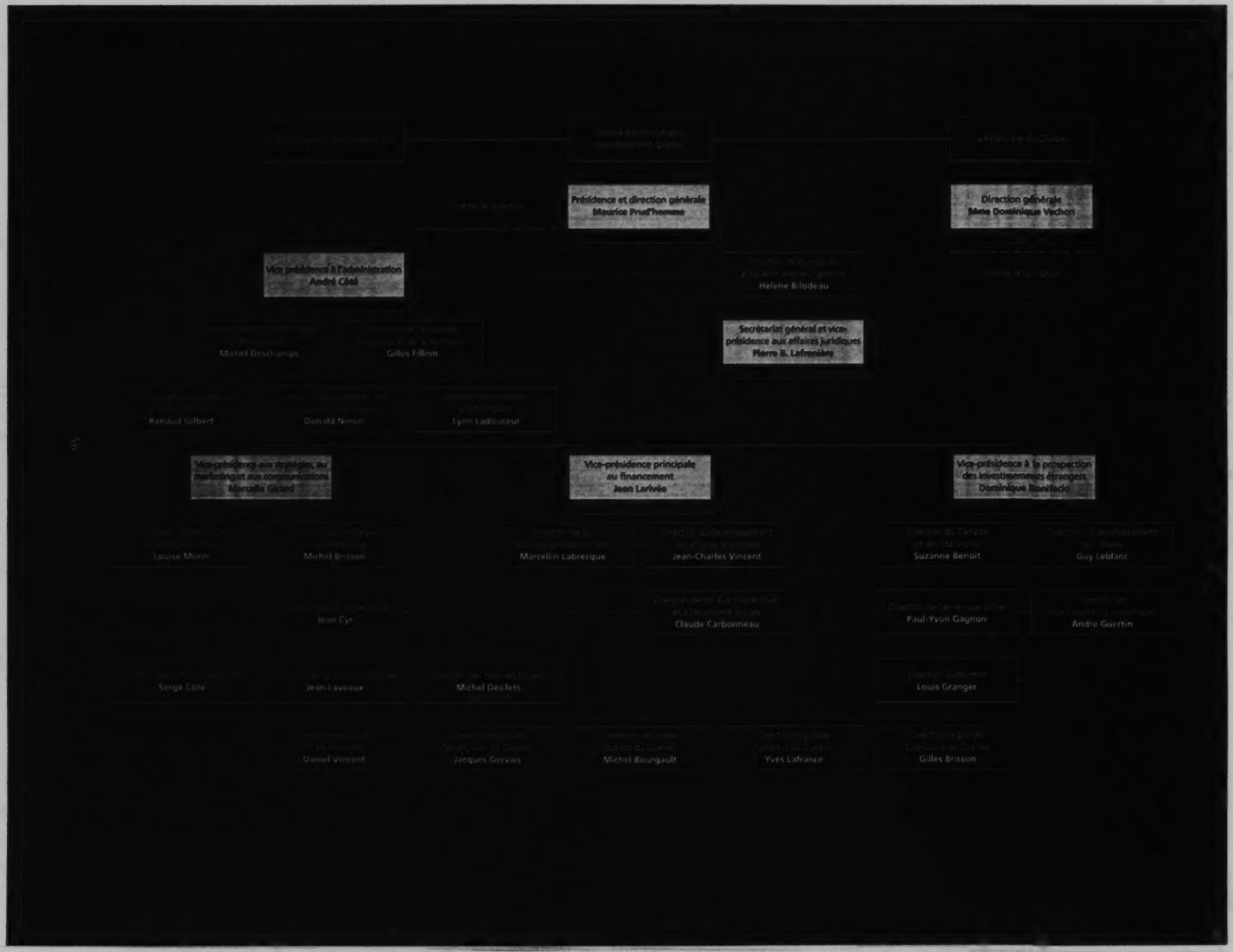
Présidence et direction générale
Maurice Pratt'homme
Direction générale
Mme Dominique Vachon
Vice présidence à l'administration
André Côté
Helene Bilodeau
Secrétariat général et vice-présidence aux affaires juridiques
Pierre B. Lafrenière
Michel Deschamps
Gilles Fillion
Renaud Gilbert
Donald Neron
Lynn Ladouceur
Vice-présidence aux stratégies, au marketing et aux communications
Marcelle Girard
Vice-présidence principale au financement
Jean Larivée
Vice-présidence à la prospection des investissements étrangers
Dominique Bonifacio
Louise Morin
Michel Brisson
Marcellin Labrecque
Jean-Charles Vincent
Suzanne Benoit
Guy Leblanc
Jean Cyr
Claude Carbonneau
Paul-Yvon Gagnon
Andre Guertin
Serge Cote
Jean Laveaux
Michel Desilets
Louis Granger
Daniel Vincent
Jacques Gervais
Michel Bourgault
Yves Lafrance
Gilles Brisson

Pierre B. Lafrenière
Secrétaire général et vice-président aux affaires juridiques

Comité de direction

Le Comité de direction est composé de neuf membres : Maurice Prud'homme, président-directeur général d'Investissement Québec, Dominique Vachon, directrice générale de La Financière du Québec, André Côté, vice-président à l'administration, Pierre B. Lafrenière, secrétaire général et vice-président aux affaires juridiques, Marcelle Girard, vice-présidente aux stratégies, au marketing et aux communications, Jean Larivée, vice-président principal au financement, Dominique Bonifacio, vice-président à la prospection des investissements étrangers, Hélène Bilodeau, directrice du bureau du président-directeur général et Carole Langlois, adjointe au président-directeur général.

Ressources humaines

Effectif

L'augmentation du nombre de nouvelles demandes dans les différents programmes et mesures ainsi que le suivi d'un plus grand nombre de dossiers imposent une charge de travail croissante au personnel de la Société.

Par ailleurs, Investissement Québec a adopté une orientation stratégique caractérisée par une approche proactive d'écoute et de proximité avec le client, appuyée par le développement de centres d'affaires régionaux. Cette orientation implique un renforcement de l'effectif et du savoir-faire.

Évolution de l'effectif [1]

Catégorie d'emplois	31 mars 2002	31 mars 2001
Gestionnaires	37	33
Professionnels	191	178
Juristes	10	8
Techniciens	55	43
Employés de bureau	85	85
Total	**378**	**347**

(1) Employés réguliers et occasionnels, y compris les stagiaires.

Au cours de 2001-2002, Investissement Québec a accueilli 13 stagiaires, dont la durée des stages variait entre un mois et une année :

- neuf étant de niveau universitaire, dont un inscrit au programme des stages de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC) ;
- et quatre étant de niveau collégial.

Climat organisationnel

En 2001-2002, plusieurs actions ont été entreprises et en grande partie réalisées afin d'améliorer le climat organisationnel, notamment la politique de communication interne, l'implantation d'un intranet, la restructuration organisationnelle et l'augmentation de la formation en technologies de l'information. Une politique d'innovation et de reconnaissance du travail des employés est également en cours d'élaboration.

Accueil et intégration des nouveaux employés

Le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux employés a été amélioré. Il est désormais plus structuré et comprend un guide d'accueil et d'intégration à l'intention des gestionnaires et un manuel de l'employé. Ce processus a déjà fait l'objet d'une évaluation formelle par 26 nouveaux employés. De façon globale, 92 % d'entre eux se sont dits satisfaits de leur accueil et de leur intégration à Investissement Québec.

Formation et perfectionnement

Dans le but de permettre aux gestionnaires et aux employés de participer à la gestion de leur développement professionnel, la Société a instauré, en 2000, des plans de développement des compétences, comprenant une évaluation annuelle des besoins en formation de chaque employé. En outre, un calendrier de formation détaillé, établi à partir de cette évaluation, est désormais disponible sur l'intranet de la Société, auquel ont accès tous les employés.

Ainsi, en 2001-2002, Investissement Québec a offert à son personnel un plus grand nombre d'activités de formation et de perfectionnement que l'année précédente, comme en témoigne son budget qui s'est établi à 967 635 $, soit 4,9 % de la masse salariale, comparativement à 402 226 $ ou 2,5 % de la masse salariale pour l'exercice précédent.

Investissement en formation et perfectionnement

	31 mars 2002	31 mars 2001	Variation 2001-2002
Nombre de jours-personnes	2 698,7	802,8	+236 %
Portion des salaires	537 433 $	164 429 $	+227 %
Frais de formation et de perfectionnement			
Coûts directs	392 266 $	237 797 $	+65 %
Coûts indirects (1)	37 936 $	n. d.	n. d.
Total	**967 635 $**	**402 226 $**	**+140 %**
% de la masse salariale	4,9 %	2,5 %	+96 %

(1) Les coûts indirects (frais de déplacement, d'hébergement et de logistique) sont désormais comptabilisés.

Méthode d'évaluation du rendement

La méthode d'évaluation du rendement préconise que tous les employés de la Société, quelle que soit leur fonction, soient soumis à une évaluation périodique selon des objectifs de rendement. Une politique de rémunération incitative est liée à cette méthode, stipulant que toute progression salariale est fonction de la réalisation et du dépassement de ces objectifs.

SECTION

Information financière 05

Revue de l'activité financière par la direction 62

Commentaires généraux 62

Bilan 63

État des résultats 64

État des flux de trésorerie 64

États financiers 66

Rapport du vérificateur 67

Bilan consolidé 68

États consolidés des résultats et de l'excédent 69

État consolidé des flux de trésorerie 70

Notes complémentaires aux états financiers consolidés 71

Revue de l'activité financière par la direction

Commentaires généraux

Les états financiers consolidés de la Société regroupent les états financiers de ses filiales en propriété exclusive, soit La Financière du Québec, IQ Immigrants Investisseurs inc., 9037-6179 Québec inc., 9071-2076 Québec inc. et 9109-3294 Québec inc. Ces états comprennent le bilan consolidé, les états consolidés des résultats et de l'excédent, l'état consolidé des flux de trésorerie et les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

La croissance de la valeur nette du portefeuille d'interventions financières de la Société s'est poursuivie au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2002. Le portefeuille a augmenté de 10 %, pour passer de 1,35 milliard au 31 mars 2001 à 1,49 milliard de dollars au 31 mars 2002.

Ce portefeuille est composé de prêts, d'actions, de parts et de garanties. Les prêts, les actions et les parts sont inscrits à l'actif du bilan de la Société. Quant aux garanties, elles ne figurent pas au bilan, compte tenu du fait qu'elles ne sont ni un élément d'actif ni un élément de passif. Cependant, elles sont présentées au bas du bilan et totalisent les sommes que la Société pourrait être appelée à payer en cas de défaut de paiement des entreprises.

Les interventions financières composant le portefeuille de la Société se subdivisent en trois grandes catégories, soit les interventions garanties par le gouvernement du Québec, les interventions garanties à 50 % et celles non garanties. La partie du portefeuille qui est garantie par le gouvernement et la partie non garantie sont présentées distinctement dans les notes complémentaires aux états financiers. Le gouvernement assume entièrement les pertes liées aux interventions financières garanties, alors que la Société supporte les pertes associées aux interventions financières non garanties. Quant aux pertes associées aux interventions garanties à 50 %, elles sont assumées à parts égales par le gouvernement du Québec et la Société.

Bilan

L'actif total au 31 mars 2002 s'établit à 1,26 milliard de dollars, en hausse de 25 % par rapport à l'actif total au 31 mars 2001. Cette augmentation provient principalement d'une hausse substantielle du montant des placements d'IQ Immigrants Investisseurs inc., qui sont passés de 1,2 million au 31 mars 2001 à 154,9 millions de dollars au 31 mars 2002.

Par ailleurs, le solde des garanties s'est accru substantiellement, passant de 601,3 millions pour l'exercice précédent à 703,8 millions de dollars, ce qui confirme la préséance accordée par la Société à ce produit financier au cours de l'exercice.

La provision cumulée pour pertes a atteint 352,7 millions de dollars au 31 mars 2002. Exprimée en pourcentage du solde du portefeuille d'interventions financières de la Société, elle est relativement stable depuis les trois dernières années, comme le démontre le tableau ci-dessous :

Provision cumulée pour pertes en % du portefeuille

Le ratio emprunts/capitaux propres, soit le rapport du total des emprunts à court et à long terme sur l'avoir de la Société, a évolué comme suit :

Ratio emprunts / capitaux propres

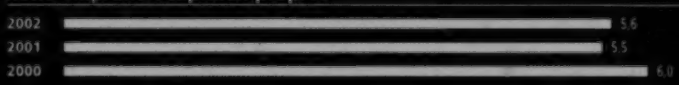

Par ailleurs, le ratio capitaux propres sur la valeur nette du portefeuille d'interventions financières non garanties est passé de 0,41 au 31 mars 2001 à 0,52 au 31 mars 2002, démontrant la saine capitalisation de la Société en ce qui a trait aux risques dont elle assume les pertes.

État des résultats

La Société a réalisé un revenu net de 29,4 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2002, par rapport à 1,6 million de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable principalement à des revenus non récurrents de 21,9 millions de dollars, constitués d'une prime sous forme de participation aux bénéfices et d'une quote-part des bénéfices distribués par une société en commandite.

Par ailleurs, la dépense totale de provision pour pertes s'élève à 114,7 millions de dollars, soit 6,6 % du portefeuille d'interventions financières moyen, comparativement à 54,2 millions de dollars, soit 3,4 % du portefeuille d'interventions financières moyen de l'exercice 2000-2001. La dépense de provision pour pertes attribuable aux interventions financières non garanties par le gouvernement a diminué de 26,2 millions de dollars. Cette baisse s'explique par le fait que les interventions autorisées depuis le 1er avril 2001 dans le cadre du programme d'aide au financement des entreprises sont garanties à 50 % par le gouvernement du Québec. En contrepartie, le gouvernement n'a versé aucune prime au risque à la Société au cours de l'exercice, alors qu'elle était de 13,6 millions de dollars au 31 mars 2001.

Les frais d'exploitation et d'administration se sont élevés à 37,7 millions de dollars. Exprimés en pourcentage du solde moyen du portefeuille d'interventions financières, ils ont évolué comme suit :

Frais d'exploitation et d'administration en % du portefeuille moyen

État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont atteint 86,6 millions de dollars. Quant aux sorties de fonds découlant des activités d'investissement, elles se sont établies à 202,2 millions de dollars pour le présent exercice, en raison de l'augmentation du solde des placements, des prêts et des actions.

André Côté
Vice-président à l'administration

États financiers

Déclaration de responsabilité à l'égard des renseignements financiers

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés d'Investissement Québec et des autres renseignements figurant dans le rapport annuel relèvent de la direction, qui en assume la responsabilité.

Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées (énoncées à la note 2 des états financiers).

Tous les renseignements financiers figurant dans le rapport annuel concordent avec l'information contenue dans les états financiers.

Le système comptable de la Société ainsi que les contrôles internes et les procédés sont conçus de façon à assurer la fiabilité des données financières et, dans une mesure raisonnable, la protection des biens contre toute perte ou utilisation non autorisée.

Le conseil d'administration, qui surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Par ailleurs, le comité de vérification reçoit rapidement les rapports de vérification relatifs à l'optimisation des ressources et au respect des lois et règlements, notamment la *Loi sur l'administration financière*.

Maurice Prud'homme
Président-directeur général

André Côté
Vice-président à l'administration

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan consolidé d'Investissement Québec au 31 mars 2002 et les états consolidés des résultats et de l'excédent ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale par intérim,

Doris Paradis

Doris Paradis, CA

Québec, le 5 juin 2002

Bilan consolidé

Au 31 mars (en milliers de dollars)

Actif	2002	2001
Placements temporaires (note 3)	34 101	250
Placements (note 4)	155 009	1 311
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 5 et 9)	699 169	661 348
Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 6 et 9)	67 913	70 758
Parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 7 et 9)	21 355	19 864
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec (note 9)	253 904	175 032
Immobilisations (note 10)	5 778	6 049
Autres éléments d'actif (note 11)	20 808	70 512
Total de l'actif	1 258 037	1 005 124

Passif et avoir		
Passif		
Chèques en circulation moins l'encaisse	796	–
Découvert bancaire	–	32 284
Emprunts à court terme (note 12)	355 100	221 500
Emprunts à long terme (note 13)	537 298	489 916
Intérêts échus et courus sur les emprunts (note 14)	9 207	11 008
Provision cumulée pour pertes sur garanties (notes 8 et 9)	175 467	102 592
Autres éléments de passif (note 15)	20 855	17 939
	1 098 723	875 239
Avoir		
Avoir initial	32 944	32 944
Excédent	126 370	96 941
	159 314	129 885
Total du passif et de l'avoir	1 258 037	1 005 124

Garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 8 et 9)	703 831	601 284

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Maurice Prud'homme
Président du conseil d'administration

Léopold Beaulieu
Administrateur

États consolidés des résultats et de l'excédent

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus d'intérêt et contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts (note 16)	**61 667**	71 691
Prime au risque – gouvernement du Québec (note 17)	**–**	13 637
Primes au risque – entreprises clientes		
Options d'achat d'actions	**832**	2 630
Autres	**14 157**	6 290
Honoraires de garantie	**9 171**	6 603
Commissions d'engagement	**6 830**	5 100
Gain sur disposition d'actions	**15**	–
Quote-part des bénéfices distribués par une société en commandite	**8 309**	–
Autres revenus	**746**	699
	101 727	106 650
Frais d'intérêt (note 18)	**(42 996)**	(54 615)
Honoraires aux intermédiaires financiers – immigrants investisseurs	**(2 743)**	(57)
Revenu net avant la provision pour pertes et les éléments suivants	**55 988**	51 978
Provision pour pertes (note 9)	**(114 695)**	(54 237)
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec (note 9)	**99 532**	12 880
Revenu net avant les éléments suivants	**40 825**	10 621
Contributions financières (note 19)	**(112 822)**	(164 460)
Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec (note 19)	**112 787**	164 460
Frais d'exploitation et d'administration (note 20)	**(37 692)**	(34 723)
Honoraires d'administration – gouvernement du Québec	**26 799**	26 034
Autres dépenses	**(464)**	(354)
Revenu net avant la quote-part des résultats d'une société satellite	**29 433**	1 578
Quote-part des résultats d'une société satellite	**(4)**	(15)
Revenu net	**29 429**	1 563
Excédent au début	**96 941**	95 378
Excédent à la fin	**126 370**	96 941

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2002	2001
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Revenu net	29 429	1 563
Ajustements pour :		
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission sur les emprunts à long terme	75	75
Amortissement de l'escompte sur les placements	(2 976)	(10)
Amortissement des honoraires aux intermédiaires financiers reportés – immigrants investisseurs	555	1
Gain sur disposition d'actions	(15)	–
Virement de revenus reportés	(192)	(192)
Provision pour pertes	114 695	54 237
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	(99 532)	(12 880)
Amortissement des immobilisations	2 027	1 482
Quote-part des résultats d'une société satellite	4	15
	44 070	44 291
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation (note 21)	42 492	(37 860)
	86 562	6 431
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements	(150 726)	(1 216)
Diminution (augmentation) nette des prêts	(37 715)	21 033
Diminution (augmentation) nette des actions	(3 313)	4 513
Diminution (augmentation) nette des parts	57	(3 845)
Acquisition d'immobilisations	(1 756)	(1 509)
Honoraires aux intermédiaires financiers reportés – immigrants investisseurs	(8 752)	(57)
	(202 205)	18 919
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation nette des emprunts à court terme	133 600	46 000
Emprunts à long terme	195 600	1 600
Remboursement des emprunts à long terme	(148 218)	(106 475)
	180 982	(58 875)
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	65 339	(33 525)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	(32 034)	1 491
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	33 305	(32 034)

Espèces et quasi-espèces		
Chèques en circulation moins l'encaisse	(796)	–
Découvert bancaire	–	(32 284)
Placements temporaires	34 101	250
	33 305	(32 034)

Information supplémentaire		
Intérêts payés	44 606	55 754

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 mars 2002 (en milliers de dollars)

1. Statuts constitutifs et nature des activités

Investissement Québec est une personne morale de droit public constituée et régie par la *Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec* (L.R.Q., c. I-16.1), telle que modifiée par le chapitre 69 des lois de 2001, et, à ce titre, n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Investissement Québec a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec. Elle centralise et consolide l'action de l'État en matière de recherche, de promotion et de soutien de l'investissement. Elle cherche à la fois à stimuler l'investissement intérieur et à attirer les investisseurs de l'extérieur du Québec. Elle fait, auprès de ces derniers, la promotion du Québec comme lieu privilégié d'investissement. Elle participe à la croissance des entreprises en favorisant, notamment, la recherche et le développement ainsi que l'exportation. Elle cherche également à conserver les investissements déjà effectués en apportant son soutien aux entreprises implantées au Québec. Elle peut aussi fournir à une entreprise, à un ministère, à un organisme du gouvernement ou à une société d'État des services techniques, notamment en matière d'analyse financière, de montage financier et de gestion de portefeuille. Investissement Québec administre tout programme d'aide financière en matière d'investissement élaboré par le gouvernement. De plus, la Société administre la *Loi sur les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise* (L.R.Q., c. S-29.1). La Société exécute également tout mandat que lui confie le gouvernement en vertu de l'article 28 de sa loi constitutive.

Le 20 décembre 2001, la dénomination sociale de Garantie Québec a été changée pour celle de La Financière du Québec, à la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi concernant La Financière du Québec* (2001, chapitre 69). Filiale à part entière d'Investissement Québec, cette société a pour objet de soutenir par ses interventions financières les entreprises québécoises ou celles qui s'établissent au Québec, principalement en leur octroyant des prêts ou en garantissant les engagements financiers qu'elles contractent auprès des institutions financières. Elle administre aussi les programmes d'aide financière découlant de la *Loi sur l'aide au développement des coopératives et des personnes morales sans but lucratif* (L.R.Q., c. A-12.1), telle que modifiée par le chapitre 69 des lois de 2001.

L'article 46 de la *Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec* édicte que la Société établit un plan d'affaires, qui inclut les activités de ses filiales, selon la forme, la teneur et la périodicité fixées par le gouvernement du Québec. Ce plan a été approuvé le 7 juillet 1999 (décret numéro 827-99) et a pris fin le 31 mars 2001. Cependant, en vertu de l'article 47 de cette même loi, ce plan continue de s'appliquer jusqu'à ce qu'un nouveau plan d'affaires soit approuvé. Ce dernier est en élaboration au 31 mars 2002.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-après. Ces états financiers comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers d'Investissement Québec et ceux de ses filiales en propriété exclusive, soit La Financière du Québec, IQ Immigrants Investisseurs inc., 9037-6179 Québec inc., 9071-2076 Québec inc. et 9109-3294 Québec inc.

Espèces et quasi-espèces

La Société présente, dans les espèces et quasi-espèces, les chèques en circulation moins l'encaisse, le découvert bancaire ainsi que les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût. Les revenus d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les escomptes sur les placements sont virés aux résultats selon la méthode de l'intérêt réel jusqu'à leur échéance.

Le placement dans une société satellite est comptabilisé à la valeur de consolidation.

Prêts, actions et parts

Les prêts, y compris les intérêts courus à recevoir, ainsi que les actions et les parts sont comptabilisés au coût. Lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que le recouvrement total (capital et intérêts) d'un prêt n'est pas raisonnablement assuré, celui-ci est considéré comme un prêt douteux. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés à la provision pour pertes.

Le revenu d'intérêt sur les prêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Lorsqu'un prêt non garanti par le gouvernement du Québec devient douteux et que les intérêts en souffrance sur le prêt excèdent trois mois, la constatation des intérêts cesse. Les intérêts encaissés sur ces prêts sont inscrits à titre de recouvrement jusqu'à concurrence du montant radié ou provisionné, puis comme revenu d'intérêt par la suite.

La quote-part des bénéfices distribués par une société en commandite et le revenu de dividendes sur actions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains et les pertes sur disposition d'actions sont inscrits à la date de la cession des actions.

La valeur comptable des prêts non garantis par le gouvernement du Québec restructurés en prêts à taux d'intérêt réduit, en prêts sans intérêt ou en actions non participantes est ramenée à la valeur des flux monétaires nets à recevoir en vertu des nouvelles dispositions au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. La réduction de la valeur comptable résultant de la restructuration est imputée à la provision pour pertes. L'augmentation de la valeur actualisée, attribuable au passage du temps, est comptabilisée à titre de revenu d'intérêt.

Les biens saisis destinés à être vendus sont présentés à titre de prêts douteux et sont inscrits au moindre du solde du prêt au moment de la saisie ou du produit net estimatif lié à la vente de ces biens. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés à la provision pour pertes.

Les actions participantes provenant de prêts restructurés non garantis par le gouvernement du Québec sont comptabilisées selon la valeur comptable de celles-ci immédiatement après la restructuration. La différence entre la valeur comptable du prêt avant la restructuration et celle des actions est imputée à la provision pour pertes. Toute diminution subséquente de la valeur comptable des actions est aussi imputée à la provision pour pertes. Toute augmentation subséquente n'est constatée que lors de la vente des actions, à titre de gain sur disposition d'actions de l'exercice alors en cours.

Garanties

Le solde des garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes, est présenté au bas du bilan de la Société.

Les réclamations de garanties sont comptabilisées lorsque la Société en a autorisé le déboursement. Les débours sont alors appliqués en réduction du solde des garanties et de la provision cumulée pour pertes sur garanties.

Lorsque la Société considère que des recouvrements sont raisonnablement assurés, le débours est comptabilisé à titre d'actif selon les conventions comptables applicables, selon le cas, aux prêts, actions ou parts.

Provision cumulée pour pertes

La provision cumulée pour pertes sur prêts, actions et parts est présentée au bilan de la Société en réduction de la valeur de ces actifs. La provision cumulée pour pertes sur les garanties est inscrite au passif du bilan de la Société. Ces provisions représentent, selon la Société, l'estimation la plus précise possible des risques prévisibles de pertes sur les interventions financières faisant partie de son portefeuille.

À l'exception des entreprises bénéficiant des programmes d'investissement en démarrage et redémarrage d'entreprises, les sociétés clientes sont regroupées en cinq catégories de risque définies par des critères de solvabilité et de crédit, la catégorisation des entreprises est constamment mise à jour.

Une de ces catégories comprend les clients insolvables. Une autre inclut les entreprises dont l'insolvabilité à court terme semble probable. Tous les prêts douteux se retrouvent dans l'une ou l'autre de ces catégories. La provision pour pertes sur les interventions financières comprises dans ces deux catégories correspond au solde de l'intervention, diminué de la valeur de réalisation estimative des sûretés, auquel est appliqué un pourcentage d'ajustement découlant de l'historique de recouvrement des dossiers faisant partie de ces catégories. Lorsqu'une entreprise classée dans l'une ou l'autre de ces catégories est en liquidation, qu'elle a cessé tout remboursement à la Société et que son redressement est improbable, une radiation est alors effectuée.

Les trois autres catégories de risque englobent les entreprises dont la situation financière correspond à celle de la clientèle cible de la Société. Pour chacune de ces catégories, une provision de groupe est calculée par l'application d'un taux de provision au solde des interventions financières. Le taux de provision de chaque catégorie découle d'une analyse statistique à l'égard du nombre et de l'importance des pertes constatées ou devenues probables un an après le classement des entreprises.

Les interventions financières faisant partie de l'une ou l'autre des catégories de risque décrites précédemment et affichant un solde cumulatif par entreprise exceptionnellement élevé font l'objet d'une provision pour pertes spécifique.

Pour les programmes d'investissement en démarrage et redémarrage d'entreprises, une provision globale est calculée. Cette provision correspond au montant des garanties autorisées auquel est appliqué un taux basé sur l'expérience, diminué des débours de garantie dans ces programmes.

Certains prêts peuvent faire l'objet d'une exonération de remboursement selon des conditions prévues au contrat de prêt. La provision pour pertes sur ces prêts intègre les risques d'insolvabilité décrits précédemment et les risques inhérents au contrat de prêt.

Les actions d'une classe particulière sont des actions non participantes, sans dividende et sans date de rachat prévue. Ces actions font l'objet d'une provision pour pertes spécifique.

Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec assume une quote-part de la provision pour pertes de la Société. Cette quote-part correspond à la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement du Québec.

À recevoir du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec contribue au financement de la Société en lui remboursant les contributions financières et les pertes sur les interventions financières garanties, en lui versant une contribution au titre d'intérêts sur certaines interventions financières, et en lui versant des honoraires. Le solde à recevoir de ces contributions figure au poste « Autres éléments d'actif ».

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties à compter de leur mise en service, en fonction de leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

Logiciels et matériel informatique	33 1/3 %
Développement informatique	20 %
Mobilier de bureau	10 %
Améliorations locatives	10 %

Escompte et frais d'émission des emprunts à long terme

L'escompte et les frais d'émission des emprunts à long terme sont reportés et sont amortis sur la durée de l'emprunt concerné, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Terrains destinés à la vente

Les terrains sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût englobe les frais relatifs aux travaux de décontamination et d'assainissement.

Revenus reportés

La contribution du gouvernement du Québec à l'acquisition de certaines immobilisations est reportée et virée aux résultats selon la même méthode et aux mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations.

Primes au risque – entreprises clientes

Au moment de l'autorisation d'un prêt ou d'une garantie, la Société exige généralement de l'entreprise cliente une prime pour tenir compte du risque. La prime, sous forme d'option d'achat d'actions, est comptabilisée au moment où il y a entente avec le client quant au montant exact et quant à la date de paiement de cette prime. La prime, sous forme de participation aux bénéfices, est encaissable et comptabilisée au plus tard six mois après la fin de l'exercice financier de l'entreprise. La prime, de nature forfaitaire, est comptabilisée au moment où elle devient exigible selon le contrat.

Les gains sur disposition d'actions acquises à la suite de l'exercice d'une option sont présentés sous la rubrique « Primes au risque – options d'achat d'actions » de l'état des résultats de la Société.

Contributions financières

Les contributions financières sont constituées de contributions financières non remboursables et de contributions financières à remboursement conditionnel.

Les contributions financières sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel la Société en a autorisé le déboursement. La Société juge alors acquise la contribution correspondante du gouvernement du Québec pour les contributions financières que celui-ci assume.

Les recouvrements ultérieurs de contributions financières à remboursement conditionnel sont inscrits dans les résultats de l'exercice en cours. Le remboursement au gouvernement du Québec, représentant 90 % du recouvrement, est inscrit dans les résultats de l'exercice en cours.

Honoraires versés aux intermédiaires financiers – immigrants investisseurs

La Société verse, par l'entremise d'une de ses filiales, des honoraires aux intermédiaires financiers pour le démarchage d'un immigrant investisseur, pour la recherche d'une entreprise à recommander pour l'octroi d'une contribution financière non remboursable ainsi que pour la fermeture du dossier de l'immigrant investisseur.

Les honoraires relatifs au démarchage d'un immigrant investisseur sont comptabilisés lors de l'acceptation de l'intervention financière par l'entreprise. Ces honoraires sont reportés et virés aux résultats sur une période correspondant à la durée des placements, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les honoraires relatifs à la recherche d'une entreprise à recommander pour l'octroi d'une contribution financière non remboursable sont comptabilisés aux résultats lors de l'acceptation de l'intervention financière par l'entreprise. Les honoraires relatifs à la fermeture d'un dossier d'un immigrant investisseur sont comptabilisés aux résultats à l'échéance du placement.

Régimes de retraite

La Société cotise à des régimes de retraite gouvernementaux interentreprises à prestations déterminées. Ces cotisations sont comptabilisées selon les normes comptables relatives aux régimes à cotisations déterminées, compte tenu que la Société ne dispose pas de données suffisantes pour appliquer les normes relatives aux régimes à prestations déterminées.

Conversion des devises

Les garanties exprimées en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les comptes de résultats sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

3. Placements temporaires

	2002	2001
Acceptations bancaires, de 2,02 % à 2,12 %, échéant entre le 3 avril 2002 et le 15 mai 2002	**34 101**	250

4. Placements

	2002	2001
Billets à recevoir du gouvernement du Québec, de 4,34 % à 6,01 %, échéant entre le 24 janvier 2006 et le 27 mars 2007	**154 928**	1 226
Société satellite, apport de capital, à la valeur de consolidation	**81**	85
	155 009	1 311

5. Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

	Non garantis par le gouvernement du Québec	Garantis par le gouvernement du Québec	2002 Total	2001 Total
Prêts				
Portant intérêt				
Taux fixe	13 067	112 401	**125 468**	139 594
Taux variable	54 885	44 172	**99 057**	96 377
	67 952	156 573	**224 525**	235 971
Sans intérêt	314	470 498	**470 812**	443 893
Restructurés	3 023	–	**3 023**	7 724
Douteux	28 647	108 483	**137 130**	110 187
	99 936	735 554	**835 490**	797 775
Provision cumulée pour pertes				
Prêts portant intérêt	(8 148)	(5 551)	**(13 699)**	(24 926)
Prêts sans intérêt	(27)	(17 359)	**(17 386)**	(11 432)
Prêts restructurés	(2 619)	–	**(2 619)**	(3 539)
Prêts douteux	(20 972)	(81 645)	**(102 617)**	(96 530)
	(31 766)	(104 555)	**(136 321)**	(136 427)
	68 170	630 999	**699 169**	661 348
Les encaissements de capital prévus sur les prêts se détaillent comme suit :				
Moins d'un an	19 290	106 074	**125 364**	141 922
De 1 à 2 ans	14 893	51 537	**66 430**	80 110
De 2 à 3 ans	10 880	101 247	**112 127**	84 021
De 3 à 4 ans	13 747	54 286	**68 033**	103 421
De 4 à 5 ans	13 446	74 190	**87 636**	60 242
De 5 à 10 ans	25 532	197 840	**223 372**	166 610
Plus de 10 ans	2 148	150 380	**152 528**	161 449
	99 936	735 554	**835 490**	797 775

(1) Les taux d'intérêt fixes se situent entre 3 % et 12 % au 31 mars 2002 contre 3 % et 12,5 % au 31 mars 2001.
(2) Le taux d'intérêt variable de la société est de 5,23 % au 31 mars 2002 (6,25 % au 31 mars 2001).

6. Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

			2002	2001
	Non garanties par le gouvernement du Québec	Garanties par le gouvernement du Québec	Total	Total
Actions				
Ordinaires	3 074	21 818	**24 892**	18 062
Privilégiées	441	70 701	**71 142**	71 154
D'une classe particulière	–	9 303	**9 303**	11 950
Provenant de prêts restructurés	3 227	–	**3 227**	4 070
	6 742	101 822	**108 564**	105 236
Provision cumulée pour pertes				
Actions ordinaires	(1 940)	(18 908)	**(20 848)**	(13 182)
Actions privilégiées	(311)	(8 686)	**(8 997)**	(7 700)
Actions d'une classe particulière	–	(9 303)	**(9 303)**	(11 950)
Actions provenant de prêts restructurés	(1 503)	–	**(1 503)**	(1 646)
	(3 754)	(36 897)	**(40 651)**	(34 478)
	2 988	64 925	**67 913**	70 758
Les échéanciers de rachat des actions se détaillent comme suit :				
Moins d'un an	–	–	–	300
De 2 à 3 ans	–	–	–	250
De 3 à 4 ans	34	34	**68**	250
De 4 à 5 ans	616	45	**661**	316
De 5 à 10 ans	184	16 812	**16 996**	698
Plus de 10 ans	–	45 000	**45 000**	61 636
	834	61 891	**62 725**	63 450
Aucune échéance précise	5 908	39 931	**45 839**	41 786
	6 742	101 822	**108 564**	105 236

La Société détient des actions émises par des sociétés cotées. La valeur nette comptable de ces actions au 31 mars 2002 est de 2 353 milliers de dollars (2 432 milliers de dollars au 31 mars 2001). Selon les cotes en Bourse au 31 mars 2002, ces actions ont une valeur de 7 990 milliers de dollars (10 360 milliers de dollars au 31 mars 2001).

7. Parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

			2002	2001
	Non garanties par le gouvernement du Québec	Garanties par le gouvernement du Québec	Total	Total
Parts				
Privilégiées de coopératives	64	2 578	**2 642**	2 699
De sociétés en commandite	–	18 949	**18 949**	18 949
	64	21 527	**21 591**	21 648
Provision cumulée pour pertes				
Parts privilégiées de coopératives	(6)	(230)	**(236)**	(1 784)
Parts de sociétés en commandite	–	–	**–**	–
	(6)	(230)	**(236)**	(1 784)
	58	21 297	**21 355**	19 864
Les échéanciers de rachat des parts se détaillent comme suit :				
Moins d'un an	–	4	**4**	–
De 1 à 2 ans	–	7	**7**	4
De 2 à 3 ans	–	373	**373**	7
De 3 à 4 ans	4	18 586	**18 590**	373
De 4 à 5 ans	4	–	**4**	18 586
De 5 à 10 ans	11	122	**133**	122
	19	19 092	**19 111**	19 092
Aucune échéance précise	45	2 435	**2 480**	2 556
	64	21 527	**21 591**	21 648

8. Garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

			2002	2001
	Non garanties par le gouvernement du Québec	Garanties par le gouvernement du Québec	Total	Total
Garanties				
D'emprunt	249 837	348 472	**598 309**	505 473
D'engagement financier	46 589	234 400	**280 989**	198 403
	296 426	582 872	**879 298**	703 876
Provision cumulée pour pertes				
Garanties d'emprunt	(52 501)	(99 926)	**(152 427)**	(84 856)
Garanties d'engagement financier	(10 744)	(12 296)	**(23 040)**	(17 736)
	(63 245)	(112 222)	**(175 467)**	(102 592)
	233 181	470 650	**703 831**	601 284
Les échéances des garanties se détaillent comme suit :				
Moins d'un an	58 589	52 937	**111 526**	78 145
De 1 à 2 ans	19 730	34 241	**53 971**	57 253
De 2 à 3 ans	9 549	6 211	**15 760**	55 454
De 3 à 4 ans	20 718	2 615	**23 333**	20 325
De 4 à 5 ans	14 820	70 179	**84 999**	20 805
De 5 à 10 ans	167 712	95 017	**262 729**	235 560
Plus de 10 ans	5 308	321 672	**326 980**	236 334
	296 426	582 872	**879 298**	703 876

9. Provision cumulée pour pertes

	2002			2001
	Interventions financières non garanties par le gouvernement du Québec	Interventions financières garanties par le gouvernement du Québec [1]	Total	Total
Solde au début de l'exercice	100 249	175 032	**275 281**	262 608
Provision pour pertes	15 163	99 532	**114 695**	54 237
Recouvrements	409	227	**636**	3 691
Radiations [2]	(10 903)	(11 826)	**(22 729)**	(24 620)
Déboursés de garanties n'ayant pas donné lieu à la création d'un actif	(6 147)	(9 061)	**(15 208)**	(20 635)
	98 771	253 904	**352 675**	275 281
La provision cumulée pour pertes se répartit comme suit :				
Prêts	31 766	104 555	**136 321**	136 427
Actions	3 754	36 897	**40 651**	34 478
Parts	6	230	**236**	1 784
Garanties	63 245	112 222	**175 467**	102 592
	98 771	253 904	**352 675**	275 281

La provision pour pertes tient compte de la valeur des sûretés liées aux entreprises insolvables ou dont l'insolvabilité à court terme semble probable.

[1] [illegible]
[2] [illegible]

10. Immobilisations

	2002			2001
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels et matériel informatique	2 430	(1 340)	**1 090**	1 485
Développement informatique	5 641	(3 035)	**2 606**	3 115
Mobilier de bureau	385	(54)	**331**	212
Améliorations locatives	2 054	(303)	**1 751**	1 285
	10 510	(4 732)	**5 778**	6 097

[illegible]

11. Autres éléments d'actif

	2002	2001
À recevoir du gouvernement du Québec	9 929	67 799
Escompte et frais d'émission des emprunts à long terme [1]	111	186
Honoraires d'intermédiaires financiers reportés – immigrants investisseurs	8 253	56
Terrains destinés à la vente (note 25) [2]	270	184
Autres débiteurs [3]	2 245	2 287
	20 808	70 512

(1) Transactions conclues avec le Fonds de financement du gouvernement du Québec.
(2) Un des locataires a l'option d'acheter le terrain selon les modalités mentionnées à sa convention de bail. L'autre locataire a l'option d'acheter le terrain pour la somme de un dollar.
(3) Incluent 80 milliers de dollars à recevoir d'entités apparentées au 31 mars 2002.

12. Emprunts à court terme

	2002	2001
Acceptations bancaires – institutions financières, de 2,16 % à 2,24 %, échéant entre le 1er avril et le 1er mai 2002	193 600	168 000
Billets – Fonds de financement du gouvernement du Québec, de 2,13 % à 2,14 %, échéant entre le 2 et le 24 avril 2002	161 500	53 500
	355 100	221 500

En vertu du décret numéro 341-99, daté du 31 mars 1999, la Société est autorisée à contracter des emprunts à court terme jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 450 000 milliers de dollars, et ce, jusqu'au 31 mars 2002. En vertu des décrets 310-2002 et 311-2002, la Société et sa filiale La Financière du Québec sont autorisées, à compter du 1er avril 2002, à contracter des emprunts à court terme jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 700 000 milliers de dollars, et ce, jusqu'au 31 mars 2003, et de 600 000 milliers de dollars par la suite jusqu'au 30 septembre 2006, auprès d'institutions financières ou auprès du Fonds de financement. Le total des emprunts à court terme en cours des deux sociétés ne peut excéder ces limites.

Au 31 mars 2002, la Société disposait d'une marge de crédit bancaire de 10 000 milliers de dollars renouvelable annuellement. Les montants prélevés portent intérêt au taux de base du prêteur.

13. Emprunts à long terme

	2002	2001
Billets – Fonds de financement du gouvernement du Québec		
– 9,31 %, échu le 18 février 2002	–	148 218
– 9,25 %, échéant le 1er avril 2002	**171 214**	171 214
– au taux des acceptations bancaires (3 mois) majoré de 0,168 %, échéant le 21 août 2002	**34 768**	34 768
– 7,50 %, échéant le 1er décembre 2003 (taux effectif de 7,89 %)	**34 116**	34 116
– au taux des acceptations bancaires (3 mois) majoré de 0,034 %, échéant le 1er décembre 2003	**100 000**	100 000
Billets – immigrants investisseurs, sans intérêt, échéant entre le 24 janvier 2006 et le 27 mars 2007 (1)	**197 200**	1 600
	537 298	489 916

Les montants des versements en capital à effectuer sur les emprunts à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2003	2004	2005	2006	2007
205 982	**134 116**	–	**1 600**	**195 600**

(1) Le paiement du capital est garanti par le gouvernement du Québec.

14. Intérêts échus et courus sur les emprunts

	2002	2001
Institutions financières	–	24
Fonds de financement du gouvernement du Québec	**9 207**	10 984
	9 207	11 008

15. Autres éléments de passif

	2002	2001
Revenus reportés	**2 512**	2 449
Contributions financières non remboursables et garanties à payer	**7 748**	6 766
Congés de maladie et vacances à payer (note 24)	**7 367**	6 747
Autres créditeurs (1) (2)	**3 228**	1 977
	20 855	17 939

(1) Incluent la contribution reportée du gouvernement du Québec à l'acquisition d'immobilisations et la contribution reportée du ministère des Régions à la Banque de données pour investisseurs et promoteurs pour des montants représentant respectivement 354 milliers de dollars et 50 milliers de dollars au 31 mars 2002 (577 milliers de dollars et 50 milliers de dollars au 31 mars 2001).
(2) Incluent 1 765 milliers de dollars dus à des entités apparentées au 31 mars 2002 (685 milliers de dollars au 31 mars 2001).

16. Revenus d'intérêt et contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts

	2002	2001
Intérêts sur les prêts	**24 686**	25 836
Intérêts sur les placements	**2 976**	10
Intérêts sur les placements temporaires	**383**	20
Intérêts sur l'encaisse	**58**	104
Contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts sur les interventions financières garanties à rendement réduit ou nul [1]	**33 564**	45 721
	61 667	71 691

(1) Cette contribution vise des interventions financières garanties par le gouvernement du Québec. Elle correspond à l'excédent du coût d'emprunt moyen de la Société sur le rendement de ces interventions.

17. Prime au risque – gouvernement du Québec

Jusqu'au 31 mars 2001, le gouvernement du Québec versait une prime à la Société pour tenir compte du risque lié aux interventions financières dont elle assumait les pertes. Cette prime correspondait à 7 % du montant des interventions financières autorisées par la Société. À compter du 1er avril 2001, cette prime a été remplacée par une prise en charge par le gouvernement de 50 % des pertes sur les interventions financières concernées.

18. Frais d'intérêt

	2002	2001
Intérêts sur les emprunts à long terme [1]	**35 655**	44 935
Intérêts sur les emprunts à court terme et frais bancaires [1]	**7 266**	9 355
Frais de garantie des emprunts à long terme [2]	**–**	250
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission des emprunts à long terme	**75**	75
	42 996	54 615

(1) Les frais d'intérêts sur emprunts contractés auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec s'élèvent à 35 655 milliers de dollars pour les emprunts à long terme et à 2 744 milliers de dollars pour les emprunts à court terme pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 (43 076 milliers de dollars et 2 739 milliers de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2001).
(2) Transactions conclues avec le Fonds de financement du gouvernement du Québec.

19. Contributions financières

	Non assumées par le gouvernement du Québec	Assumées par le gouvernement du Québec	2002 Total	2001 Total
Contributions financières non remboursables	35	98 627	**98 662**	164 030
Contributions financières à remboursement conditionnel [1]	–	14 160	**14 160**	430
	35	112 787	**112 822**	164 460

(1) Correspond aux « Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec » présentées à l'état des résultats et de l'excédent.
(2) Incluent une contribution financière sous forme de prise en charge de certains frais liés à un terrain destiné à la vente dont la Société assume la décontamination et l'assainissement, pour un montant de 1 478 milliers de dollars au 31 mars 2002.

20. Frais d'exploitation et d'administration [1]

	2002	2001
Salaires et charges sociales	**23 718**	22 146
Loyers	**2 562**	2 511
Déplacements, représentation, publicité et promotion	**5 020**	4 285
Honoraires	**899**	1 274
Amortissement des immobilisations	**2 027**	1 482
Autres	**3 466**	3 025
	37 692	34 723

(1) Incluent 3 654 milliers de dollars à des entités apparentées pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 (3 645 milliers de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2001).

21. Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation

	2002	2001
Autres éléments d'actif	**57 826**	(26 961)
Intérêts échus et courus sur les emprunts	**(1 801)**	(1 428)
Autres éléments de passif	**3 108**	2 255
Provision cumulée pour pertes	**(37 301)**	(41 564)
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	**20 660**	29 838
	42 492	(37 860)

22. Engagements

Interventions financières autorisées, non déboursées ou mises en vigueur ou dont le déboursement n'a pas été autorisé au 31 mars

			2002	2001
	Non garanties par le gouvernement du Québec	Garanties par le gouvernement du Québec	**Total**	Total
Prêts	17 761	598 409	**616 170**	291 869
Parts	–	–	**–**	2 379
Garanties	109 525	857 897	**967 422**	606 051
Contributions financières	14 486	356 803	**371 289**	404 082
	141 772	1 813 109	**1 954 881**	1 304 381

23. Régimes de retraite

Les membres du personnel d'Investissement Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties lors de la retraite et du décès. Les obligations d'Investissement Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à des cotisations à titre d'employeur. Les cotisations d'Investissement Québec imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 710 milliers de dollars (519 milliers de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2001).

24. Congés de maladie et vacances à payer

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	6 747	5 733
Charge de l'exercice	2 072	2 272
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 452)	(1 258)
	7 367	6 747

25. Éventualités

En vertu du décret 1421-98 du gouvernement du Québec daté du 11 novembre 1998, 9071-2076 Québec inc., filiale d'Investissement Québec, a fait l'acquisition en décembre 1998 d'un terrain affecté de pollution pour le prix de un dollar. Investissement Québec est garante du passif environnemental de ce terrain jusqu'à ce que des fonds soient disponibles dans cette filiale pour assumer ce passif. La Société estime que les coûts de décontamination et d'assainissement du terrain pourraient s'élever jusqu'à un montant de 2 200 milliers de dollars. Toutefois, en vertu de sa loi constitutive, les pertes qui pourraient découler de ce passif éventuel seront assumées par le gouvernement du Québec.

En vertu du décret 1393-2001 du gouvernement du Québec daté du 21 novembre 2001, 9109-3294 Québec inc., filiale d'Investissement Québec, a fait l'acquisition en décembre 2001 d'un terrain affecté de pollution pour le prix de un dollar. Investissement Québec est garante, en partie, du passif environnemental de ce terrain. La Société estime que les coûts de décontamination et d'assainissement du terrain, dont elle doit prendre la charge, pourraient s'élever jusqu'à un montant de 12 400 milliers de dollars. Toutefois, en vertu de sa loi constitutive, les pertes qui pourraient découler de ce passif éventuel seront assumées par le gouvernement du Québec.

Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont actuellement en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires ne peut avoir d'incidence importante sur sa situation financière ni sur les résultats de son exploitation.

26. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Les opérations commerciales de la Société avec ces apparentés ont été conclues dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Toutes ces opérations, comptabilisées selon la valeur d'échange, ont été divulguées distinctement dans les états financiers.

27. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2001 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2002.

Annexes

1. Produits financiers gérés par Investissement Québec
2. Code de déontologie du conseil d'administration d'Investissement Québec
3. Politique linguistique
4. Déclaration de la rémunération des vice-présidents
5. Méthodologie d'évaluation des retombées économiques des projets et du portefeuille

Annexe 1

Produits financiers gérés par Investissement Québec (au 31 mars 2002)

Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE)

Programme de soutien financier visant les projets majeurs d'investissement et de création d'emplois. Il permet aux entreprises de bénéficier d'une contribution financière remboursable, non remboursable ou à remboursement conditionnel, ou d'obtenir une garantie de prêt pour réaliser leurs projets.

Crédit-acheteur

Garantie de prêt spécialement conçue pour soutenir la vente de biens à des entreprises étrangères.

Financement PME

Prêt ou garantie de prêt servant à financer des projets d'investissement, d'innovation, d'alliance stratégique ou d'exportation réalisés par des PME des secteurs manufacturier, tertiaire moteur ou touristique. Ce programme permet aux entreprises qui ont besoin de liquidités de financer de façon intérimaire les crédits d'impôt auxquels elles ont droit en vertu des mesures fiscales en vigueur. Jusqu'au 31 mars 2003, le programme Financement PME permet de soutenir le fonds de roulement des entreprises confrontées à des problèmes temporaires de liquidités.

Programme favorisant le financement de l'entrepreneuriat collectif

Programme visant à favoriser la création, le maintien et le développement des entreprises de l'économie sociale, en accordant une aide financière aux organismes à but non lucratif, aux entreprises coopératives ou à leurs filiales.

Programme favorisant la capitalisation des entreprises de l'économie sociale

Programme de soutien à la capitalisation des organismes à but non lucratif ou des entreprises coopératives.

Déclic PME

Programme destiné à financer les petites entreprises en démarrage ou en émergence, y compris leurs besoins en fonds de roulement, avec possibilité d'octroi de prêt en dernier recours.

Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises

Programme visant à favoriser le développement économique en injectant dans les entreprises québécoises une partie des revenus de placement confiés par des immigrants investisseurs à IQ Immigrants Investisseurs inc., filiale d'Investissement Québec.

Société de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ)

Outil de capitalisation conçu pour les PME québécoises permettant aux investisseurs de profiter d'avantages fiscaux.

Mesures fiscales

Évaluation des demandes d'admissibilité des entreprises et production des attestations d'admissibilité annuelles ou des certificats relatifs aux crédits d'impôt remboursables.

Biolevier

Programme de soutien à la capitalisation visant à améliorer l'accès au financement des sociétés en croissance du secteur des biotechnologies, notamment par un prêt complémentaire à la mise de fonds d'investisseurs privés, pour soutenir le développement de leurs produits.

Pour plus de renseignements sur ces produits financiers, consulter le site Internet d'Investissement Québec **www.investquebec.com**

Annexe 2

Code de déontologie du conseil d'administration d'Investissement Québec

Le 17 juin 1998, le gouvernement a adopté le décret 824-98 sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Conformément à ce décret, les membres du conseil d'administration d'Investissement Québec ont adopté un code d'éthique et de déontologie lors de la séance tenue le 26 septembre 2000. Ce code contient des principes qui tiennent compte de la mission et des valeurs de la Société et de ses principes généraux de gestion.

Dispositions générales

1. Ce code s'applique à toute personne nommée membre du conseil d'administration d'Investissement Québec.
2. Les membres adhèrent et contribuent à la réalisation de la mission d'Investissement Québec, telle que décrite à l'article 25 de la *Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec* (L.R.Q., c. I-16.1), soit :

   « La Société a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec, contribuant ainsi au développement économique du Québec et à la création d'emplois.

   Elle centralise et consolide l'action de l'État en matière de recherche, de promotion et de soutien de l'investissement, devenant dans ce domaine un interlocuteur privilégié des entreprises.

   Elle cherche à stimuler l'investissement intérieur et à attirer les investisseurs de l'extérieur du Québec. Auprès de ceux-ci, elle fait la promotion du Québec comme lieu privilégié d'investissement. Elle offre aux investisseurs des services d'accueil propres à les orienter efficacement dans leurs démarches auprès du gouvernement et leur fournit un soutien financier et technique.

   Elle participe à la croissance des entreprises en favorisant notamment la recherche et le développement ainsi que l'exportation.

   Elle cherche à assurer la conservation des investissements déjà effectués en apportant son soutien aux entreprises implantées au Québec, qui se distinguent par leur dynamisme ou leur potentiel ».
3. Le membre adhère aux valeurs et souscrit aux principes généraux de gestion qui sous-tendent l'action d'Investissement Québec, soit : le service au client d'abord, l'approche proactive, la compétence, l'engagement, l'intégrité, l'efficacité et l'efficience.

Règles de déontologie

4. Le membre qui constate, lors d'une séance du conseil d'administration ou du comité exécutif, qu'il se trouve en conflit d'intérêt, doit le dévoiler par écrit au président du conseil d'administration et s'abstenir de participer à toute délibération et décision portant sur l'objet du conflit et en conséquence, se retirer pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.
5. Le membre doit éviter de se placer dans une situation où son intérêt personnel entre en conflit avec les obligations de ses fonctions.
6. Le membre qui fournit ou dont un associé fournit des services professionnels sur honoraires ou autre contrepartie à une entreprise, doit s'abstenir pendant toute la période des services de communiquer avec le personnel d'Investissement Québec au sujet de toute opération financière impliquant cette entreprise et la Société. Cette obligation s'étend à l'année complète qui suit la fin définitive de son mandat.

7. Le membre ne peut être désigné administrateur délégué d'Investissement Québec auprès d'une entreprise.
8. Le membre est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

   Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher le membre représentant ou lié à un groupe d'intérêt particulier de le consulter ni de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le conseil d'administration exige le respect de la confidentialité.
9. Le membre est en conflit lorsque lui-même, ses descendants ou son conjoint détiennent, à sa connaissance, i) une participation dans une entreprise cliente d'Investissement Québec qui est une société fermée au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., V-1.1), ii) une participation de dix pour cent et plus du capital-actions votant dans une entreprise cliente d'Investissement Québec qui n'est pas une société fermée au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., V-1.1).
10. Le membre est en conflit lorsque le conseil est saisi d'un dossier concernant son entreprise, son concurrent, l'entreprise d'un client ou celle d'un proche ou d'un dossier d'une entreprise ayant reçu une lettre d'intention ou une lettre d'offre d'une entité dont il est l'administrateur ou l'employé.
11. Le membre ne peut accepter un cadeau ou tout autre avantage, sauf s'il est d'usage ou qu'il a une valeur modeste. Tout autre cadeau ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou remis à Investissement Québec.
12. Le membre ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu d'une entreprise en relations d'affaires avec Investissement Québec, ni pour lui-même ni pour un tiers.
13. Le membre doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.
14. Le membre qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures à Investissement Québec.
15. Le membre qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant Investissement Québec. Cet interdit s'étend à l'année complète qui suit la fin définitive de son mandat.
16. Un comité d'éthique composé de trois membres nommés par le conseil d'administration d'Investissement Québec est constitué. Ce comité se réunit à la demande du président du conseil d'administration d'Investissement Québec afin d'examiner toute question que lui soumet le conseil d'administration et soumet, le cas échéant, son rapport au conseil d'administration.

Annexe 3

Politique linguistique

La Société applique la Politique linguistique adoptée par le conseil d'administration le 25 septembre 2001, qui s'inspire de la Charte de la langue française, de la Politique linguistique gouvernementale, de la Politique sur les marchés publics et de la Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information.

Annexe 4

Déclaration de la rémunération des vice-présidents

Conformément au CT 196753, la rémunération des vice-présidents d'Investissement Québec doit être rendue publique. La Société déclare que ces derniers ont été rémunérés en fonction d'une échelle salariale dont le minimum est de 96 233 $ et le maximum de 120 291 $.

Annexe 5

Méthodologie d'évaluation des retombées économiques des projets et du portefeuille

La Société effectue une évaluation de la mise en place de l'actif financé. Cette évaluation porte sur l'ensemble des projets financés en 2001-2002, à l'exclusion des offres de financement refusées par les entreprises, des dossiers relevant de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel ainsi que des projets apparentés à une vente, déjà évalués dans le cadre des retombées économiques du portefeuille.

L'analyse porte sur les coûts des projets ventilés par type de dépense : construction, équipement et machinerie, honoraires professionnels et fonds de roulement. Afin d'évaluer les retombées de l'utilisation de l'actif financé par la Société, on tient compte des ventes des entreprises inscrites à leurs derniers états financiers.

À l'aide de ces données, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) évalue les retombées économiques découlant de la réalisation des projets. Pour effectuer cette quantification, l'ISQ utilise son modèle intrants-extrants. Messieurs Yves Dion, économiste et professeur, et Régis Fortin, professeur en finances, tous deux à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), ont analysé les répercussions de la réalisation des projets financés par la Société sur l'économie du Québec, par programme, secteur et région.

La méthode employée prévoit l'élimination du double comptage des ventes, notamment pour les entreprises ayant bénéficié de plus d'un programme. L'évaluation des retombées du portefeuille porte sur un échantillon de 77 % des entreprises clientes, comme l'année précédente. Toutes les données proviennent généralement d'états financiers vérifiés ou ayant fait l'objet d'une mission d'examen. Les résultats sont présentés par programme, secteur et région, selon les paramètres suivants : emplois, valeur ajoutée et recettes du gouvernement du Québec. Ils ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) au moyen de son modèle d'intrants-extrants. Du fait que la composition du portefeuille d'Investissement Québec évolue, la variation des retombées économiques dans le temps peut être aussi attribuable au roulement des entreprises (entrées et sorties de portefeuille) et non pas seulement à leur performance ou à la conjoncture économique.

De plus, la Société est en mesure de quantifier les retombées économiques qui lui sont attribuables et d'évaluer ainsi la rentabilité de ses activités. Pour les programmes de financement des PME et les mandats gouvernementaux, ces retombées correspondent à celles des projets réalisés par des entreprises qui dépassaient le seuil de risque normal des institutions financières privées. Pour le programme FAIRE, les retombées attribuables à Investissement Québec sont proportionnelles à la probabilité de non réalisation d'un projet, pondérée par le gain net pour l'économie. Tant pour l'évaluation des projets que pour celle du portefeuille, il s'agit d'évaluations objectives, fondées sur un système de cotation mettant en relation un ensemble de paramètres financiers et économiques.

Cette méthode et les résultats globaux ont fait l'objet de nombreuses communications publiques, notamment au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science en 1997 et en 1998, au congrès de l'Association canadienne d'évaluation en mai 1999, et au congrès de l'American Chamber of Commerce Research Association, qui s'est tenu en juin 2001.

Investissement Québec
393, rue Saint-Jacques
Bureau 500
Montréal (Québec)
Téléphone : 1 866 870-IMST
www.investquebec.com
Québec